

Montpellier

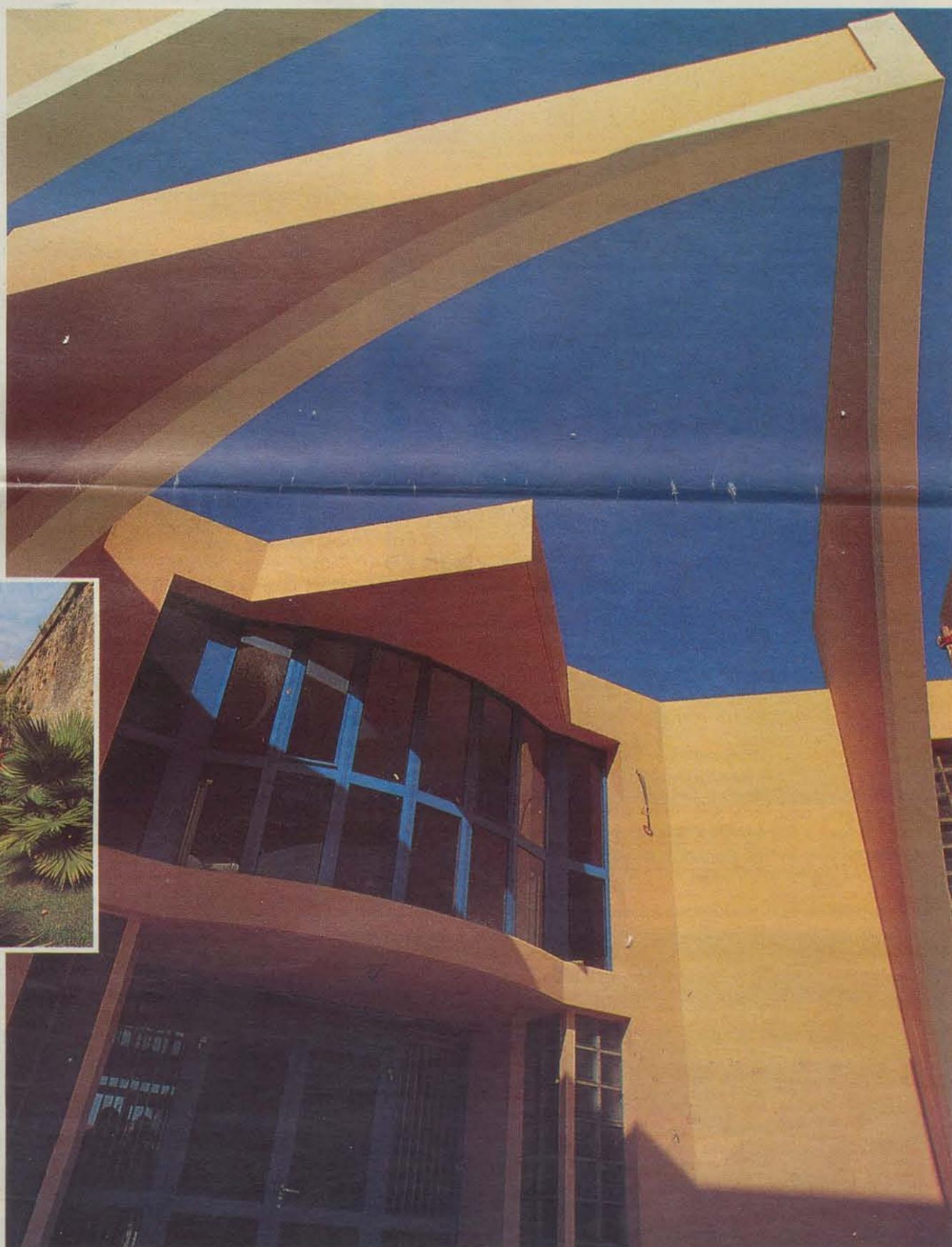
Notre ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 134 SEPTEMBRE 1990

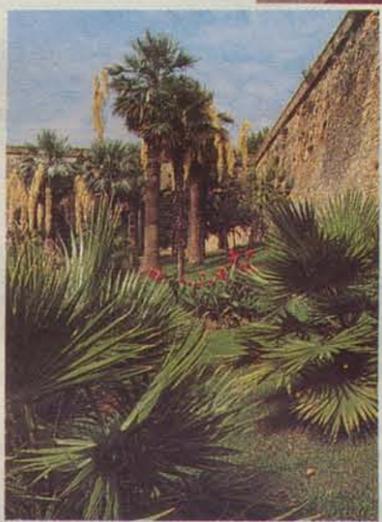
M

RENTREE, une nouvelle Maison Pour Tous à la Chamberte: Marcel Pagnol

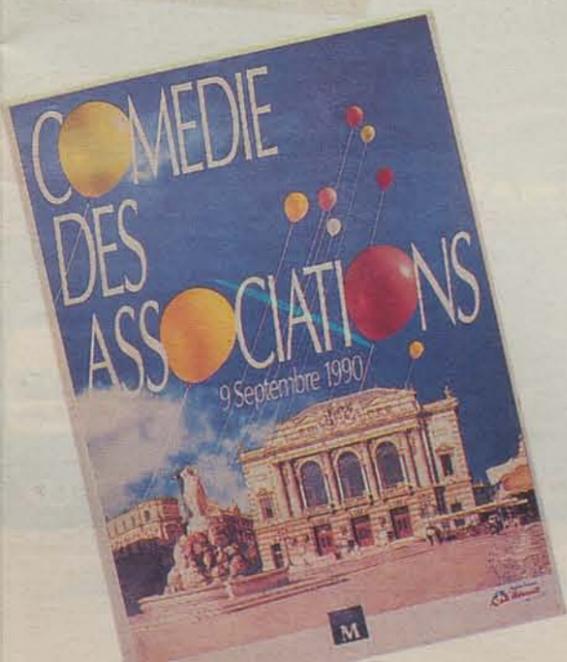
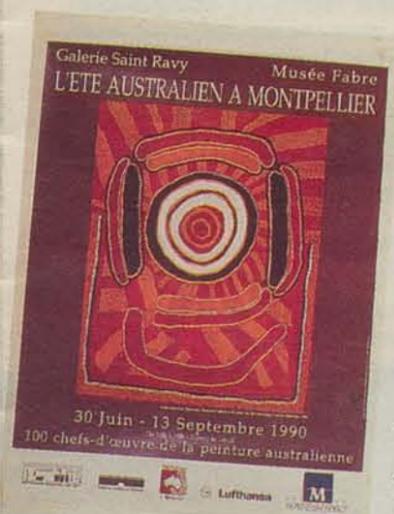


"Montpellier
Ville verte".

Notre dossier p.11 à 14



"L'Eté Australien
jusqu'au
27 septembre



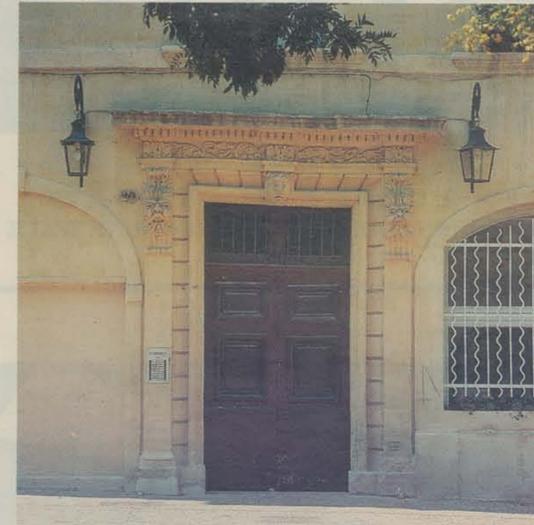
La nouvelle Maison pour Tous Marcel Pagnol.

S O M M A I R E

- | | | | |
|--|------|---|-------------|
| • Campagne de ravalement | p. 2 | • Dossier environnement | p. 11 à 14 |
| • Editorial | p. 3 | • Conseil municipal du 25 juin 1990 | p. 15 |
| • Rentrée scolaire 90 | p. 5 | • Conseil municipal du 20 juillet 1990 | p. 17 |
| • Réunion dans les cantons : les fruits de la concertation | p. 7 | • Actualités | p. 19 |
| • SMTU : priorité aux usagers | p. 8 | • Sports : Football, Joutes, Boules, Cyclisme | p. 21 |
| • Actualités | p. 9 | • Culture à tous cœurs... | p. 22 et 23 |

Comédie des Associations : une grande fête le 9 septembre

L'ECUSSON SE REFAIT UNE FAÇADE



La deuxième phase de la campagne de ravalement du centre ville est engagée et devrait être terminée en 1992.

Après une campagne test de ravalement de façades sur la place la Comédie et ses abords, une campagne générale sur les autres immeubles du centre historique est mise en place.

La ville de Montpellier peut s'enorgueillir de posséder un centre ancien particulièrement riche en immeubles de grande valeur architecturale et historique, hormis quelques îlots pour lesquels des opérations lourdes de restauration et de rénovation sont déjà engagées.

Le cœur de notre ville, creuset de notre identité se doit d'être particulièrement entretenu et valorisé pour les résidents et ceux qui y travaillent.

Pour les visiteurs, les touristes, les congressistes, l'Écusson est le fleuron du pôle Héliopolis, secteur du développement économique lié au tourisme, aux festivals et aux loisirs. Afin de redynamiser ce centre historique, la municipalité a entrepris et mené à bien de multiples opérations publiques : amélioration, dissimulation de réseaux électriques. Elle a également restauré une grande partie de son patrimoine historique : opéra municipal, musée, couvent des Ursulines, églises. Enfin elle a créé ou réaménagé des équipements, dont les activités sont génératrices de vie et de développement économique : le Corum, la médiathèque, les lieux de spectacles des festivals de danse et de musique, les parcs de stationnement.

Parallèlement des propriétaires ont entrepris des travaux de restauration de leur patrimoine dont la marque est très visible dans le cœur de ville.

C'est cet effort des particuliers qu'il convient d'amplifier, et qui, conjugué avec l'action publique, confortera la renouveau du centre ancien. La généralisation de la campagne de ravalement va dans ce sens.

Le ravalement présente en effet deux conséquences importantes : un aspect urbain plus esthétique et une remise en état de l'étanchéité et de la solidité des façades, fonctions essentielles pour la conservation du patrimoine.

Consciente des soucis que cela peut engendrer pour certains la ville a décidé d'attribuer une subvention aux propriétaires, personnes physiques. Un service spécialisé a été mis en place pour les pro-

Le ravalement concerne également les menuiseries, balcons et escaliers, les toitures, les devantures et les enseignes



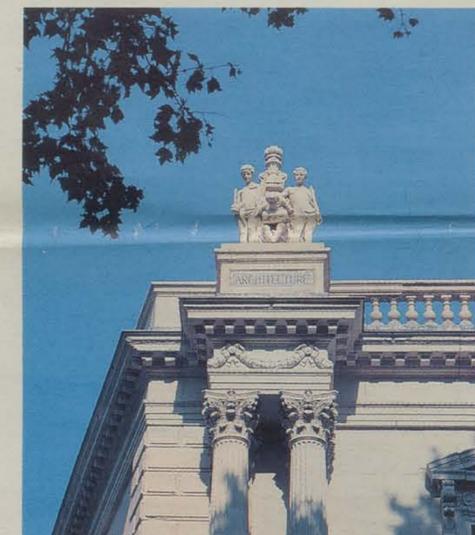
Réhabilitation d'immeubles et d'îlots pour un nouveau visage du Centre Ville

prétaires afin de les assister dans les démarches et travaux.

D'autre part, pour chaque immeuble, la ville fait réaliser et prend en charge par des architectes rompus aux techniques de restaurations des bâtiments anciens, les études nécessaires pour leur ravalement. Rendez-vous en 1992 pour célébrer le renouveau du centre historique !

Pour tous renseignements, pour connaître la marche à suivre et avant d'engager tous travaux, s'adresser au : Bureau du Ravalement, Hall de la Mairie, 1, place Francis-Ponge, 34064 Montpellier Cedex. Tél. : 67 34 70 00

Le ravalement permet la mise en valeur de détails architecturaux



La ville a restauré une grande partie de son centre historique

MONTPELLIER: "UN MODELE DE CROISSANCE MAITRISEE"



"A PROPOS DES RESULTATS DU RECENSEMENT DE 1990"

Montpelliéraines et Montpelliérains sont largement au fait, après l'information de ces dernières années, du pari et du challenge que représente MONTPELLIER L.R TECHNOPOLE, dont la promotion européenne est faite depuis quelques mois sous le label de "Montpellier Eurocité". A l'instar de la FLORENCE des Médicis du Quattrocento qui conjuguaient de pair le développement économique, le développement culturel, le développement social et le développement politique, le pari de Montpellier Technopole est de faire de notre ville une cité qui compte dans l'Europe du XXI^e siècle.

Développer Montpellier comme une Technopole, ceci signifie un projet d'ensemble pour la cité. Tout part des ressources humaines, de l'intelligence, du savoir c'est-à-dire des Universités, des Laboratoires, des Centres de Recherche qui ont remplacé le charbon, le fer, le pétrole et l'hydro-électricité qui étaient à la base du développement de l'économie au XVIII^e, au XIX^e et dans les deux premiers tiers du XX^e siècle.

LE RAYONNEMENT D'UNE EUROCITE
Dans ce challenge, lancé par les Japonais, les Américains, les Allemands de l'Ouest, la France a son rôle à jouer plus que jamais dans l'Europe en gestation. Avec son génie propre. Les performances de notre pays passeront inéluctablement par la mise en place de 12 à 15 eurocités capables de jouer un rôle par rapport aux quinze villes européennes, allemandes, italiennes, espagnoles, etc...

Montpellier EUROCITE, dans l'intérêt de ses habitants d'aujourd'hui, de ses enfants de demain, entend être dans le peloton de tête des eurocités françaises. Ce challenge durera un bon tiers de siècle. Nous sommes au milieu du chemin, le pari est en voie d'être gagné. Montpellier est aujourd'hui connue, respectée et admirée, parfois même jalouée, à l'échelle française, européenne et même internationale, retrouvant par là-même l'éclat qu'elle avait connu à la fin du Moyen-Age sous Jacques Coeur.

Pourtant, parfois, certains de bonne foi ont pu craindre que ce pari n'entraîne une trop grande croissance démographique avec son cortège de nuisances : bruit, embarras de circulation, etc... Bien sûr, nous avons toujours répété que Technopole ne rime pas avec mégapole. Le rayonnement d'une cité n'a rien à voir avec sa population.

Milan, Hanovre, Edimbourg, sont des villes d'importance moyenne quant à la démographie, à l'échelle mondiale elles n'ont pas moins un rôle international évident. Par contre, d'énormes mégapoles dont la population avoisine les 20 millions d'habitants, telles Mexico, Le Caire, Djakarta, n'ont nullement le même rayonnement. C'est ce choix qu'a fait Montpellier. Montpellier Eurocité c'est le choix de la qualité de la vie, d'une vie à l'échelle humaine qui rayonne non par sa démographie mais par son savoir, sa richesse intellectuelle, sa puissance de recherche et la modernité des emplois créés.

LE CHOIX DE LA QUALITE DE LA VIE

Le recensement de 1990 vient à point pour confirmer la justesse des analyses développées depuis plus de dix ans par l'équipe municipale. Voyons d'abord les résultats bruts.

De 1982 à 1990, la Ville a connu une augmentation d'un peu plus de 10.000 habitants, soit 5 %. C'est l'une des rares grandes villes françaises avec Toulouse qui a continué à croître alors que les grandes villes voient leur population diminuer au profit de leur périphérie. La croissance est donc toujours là mais maîtrisée. La ville gagne encore une place au classement des grandes villes françaises. Montpellier était la 22^e ville de France en 1962, la 14^e en 1968, la 12^e en 1975, la 10^e en 1982 et la 8^e ou la 9^e en 1990, au coude à coude avec Bordeaux. De 1982 à 1990, la croissance annuelle de la Ville est de 0,6 % par an contre 0,5 % pour la moyenne nationale. Par contre, la croissance démographique de la région Languedoc-Roussillon a été de 1,1 % par an dans cette même période et celle du département de l'Hérault de 1,5 %, par an.

Contrairement à certains jaloux ou esprits mal informés, voire malveillants qui n'arrêtaient pas d'accuser la capitale régionale de tout vouloir attirer à elle, la vérité brute du recensement montre exactement le contraire.

Montpellier a maîtrisé sa croissance, par contre la Ville, Préfecture de Département, développe tout l'Hérault et tire la croissance du Languedoc-Roussillon, assurant par là-même son rôle de rayonnement et d'entraînement.

Cette évidence s'impose également dans le District. De 1982 à 1990 toujours, la croissance suit. Des communes comme Prades-Le-Lez, Jacou, Clapiers, Baillargues ou Vendargues ont connu des croissances de 50 à 135 % ; la croissance de

Montpellier n'est que de 5 % à côté du Crès (8 %), de Castelnaud-Le-Lez (12 %) ou de Palavas (13 %). Plus que le District de Montpellier, c'est l'arrondissement de Montpellier sans le District qui connaît la plus forte croissance de l'Hérault. Rappelons que cet arrondissement va de Sète à Ganges, et d'Aniane à Lunel.

MONTPELLIER HERAULT SYNERGIE JOUE LA SOLIDARITE

Grâce aux effets d'entraînement de la capitale régionale, les cantons leaders de la croissance démographique sont ceux de Claret, de Castries et des Matelles, talonnés par les cantons de Lunel, Mauguio, Frontignan, Montpellier 8 campagne (Pignan, Cournonterral), Aniane, Saint-Martin-de-Londres et Ganges. Déjà, alors que la capitale régionale a cessé de croître, tout le Nord de l'Hérault est revitalisé, regroupant 500.000 habitants sur les 800.000 du département. Demain, Montpellier doit proposer une alliance fraternelle à Béziers d'une part et à tout le Biterrois ainsi qu'aux Hauts Cantons d'Olonzac au Caylar en passant par Bédarieux, Lunas et Lodève.

Montpellier, après avoir contribué de façon décisive au redémarrage démographique et économique, du Nord de l'Hérault, doit demain étendre ses alliances dans tout le département. C'est le projet de Montpellier-Hérault-Synergie voté en juin à une très large majorité par les quinze communes du District de Montpellier. Technopole rime donc avec développement et solidarité, de même que la solidarité interne à la Ville doit éviter le développement d'une ville à deux vitesses, la solidarité externe avec le développement d'une région doit éviter le creusement d'un "gap" entre la capitale régionale et la région qui l'entoure. Au-delà des nouveaux mots un peu technocratiques que sont les termes de Technopole ou d'Eurocité, la réalité du recensement nous rappelle la qualité du projet montpelliérain présenté il y a deux ans par l'équipe "Harmonie pour Montpellier". Résumons-le en une phrase : "L'Europe en tête, Montpellier, l'Hérault, le Languedoc-Roussillon au cœur".

Georges Frèche, Député-maire de la Ville de Montpellier

Domage que vous n'aimiez pas le sport, sur la chaîne TV SPORT il n'y a que du sport.

Parfaitement, c'est comme ça sur le câble ! TV Sport, c'est la chaîne du sport sans frontières. Avec le câble, vous recevez vos chaînes habituelles, un choix de chaînes étrangères, mais surtout les nouvelles chaînes exclusivement consacrées à l'humour, au sport, au reportage, au passé, à la musique ou à la jeunesse. Avec une qualité de réception exceptionnelle, sur n'importe quel téléviseur, faites tous les jours le programme que vous aimez quand vous le voulez. Pour tout savoir sur le câble appelez-nous au : 67.65.67.65

LE CÂBLE, LA TÉLÉ QUE J'AIME QUAND JE VEUX.

Domage que vous ne soyez pas curieux, sur la chaîne PLANETE il n'y a que des curiosités.

Parfaitement, c'est comme ça sur le câble ! Planète, c'est la chaîne des grands reportages. Avec le câble, vous recevez vos chaînes habituelles, un choix de chaînes étrangères, mais surtout les nouvelles chaînes exclusivement consacrées à l'humour, au sport, au reportage, au passé, à la musique ou à la jeunesse. Avec une qualité de réception exceptionnelle, sur n'importe quel téléviseur, faites tous les jours le programme que vous aimez quand vous le voulez. Pour tout savoir sur le câble appelez-nous au : 67.65.67.65

LE CÂBLE, LA TÉLÉ QUE J'AIME QUAND JE VEUX.



RENTREE 90

DONNER TOUTES LES CHANCES DE REUSSITE AUX ENFANTS

L'enfant passe une grande partie de sa journée à l'école et celle-ci doit favoriser l'épanouissement de sa personnalité. La ville continuera ses actions en 1990 pour la réussite scolaire : câblage, informatique, bibliothèque, classes transplantées, projets d'action éducative...

Dans toute cette panoplie de moyens utilisés pour que l'école à Montpellier soit réellement ouverte sur la vie et sur le futur, nous mettrons l'accent sur deux actions innovantes : les contrats d'aménagement du temps de l'enfant et le centre ressources technologies nouvelles.



Développement du câble et de l'informatique dans toutes les écoles.

LES CONTRATS D'AMENAGEMENT DU TEMPS DE L'ENFANT (CATE)

Créés par circulaire ministérielle, les CATE proposent de modifier le rythme de travail des enfants dans le cadre de la journée scolaire d'une part, et d'autre part d'ouvrir l'école sur des objectifs de collaboration avec divers partenaires institutionnels et associatifs. (Maisons pour tous, associations de quartiers, associations sociales, culturelles...)

Dans chaque école, une équipe regroupant les divers intervenants, les autorités académiques et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports a été constituée. La Ville intervenant en tant que maître d'œuvre. Ces contrats mis en place dès 1989 dans certaines

écoles de la ville seront étendus à d'autres établissements.

CENTRE RESSOURCES TECHNOLOGIES NOUVELLES

Ce centre, installé à la Maison pour Tous Léo Lagrange à la Paillade reçoit les classes pour un séjour d'une semaine. Pendant cette période, les enfants bénéficient d'une initiation technologique de haut niveau. Les enfants en difficulté dans le domaine de la lecture ont accès à des logiciels d'entraînement intensif. Par ailleurs, grâce aux appareils en place et aux réseaux existants, une circulation d'information et de production des écoles sera assurée tout au long de l'année par le biais

de journaux, d'un service minitel, du service Educable. Ainsi, ce site est un lieu de formation pour les classes y séjournant, mais aussi un centre de ressources à la disposition permanente des classes par les accès télématique, vidéocâble, informatique.



Le restaurant scolaire du Lez

TROIS ECOLES NEUVES

Des écoles pimpantes, d'une belle architecture, mises aux normes de sécurité et de confort, bien isolées phoniquement et thermiquement, remplacent les écoles vétustes des Prés d'Arènes, du Lantissargues et de Celleneuve.

Trois chantiers rondement menés au cours de l'été pour ouvrir dans de bonnes conditions la rentrée scolaire.



L'école du Lantissargues entièrement rénovée

ECOLE PAPE CARPANTIER A CELLENEUVE

La remise en état de cette école datant du début du siècle, commencée en juillet dernier, est aujourd'hui terminée. Réhabilitation et extension ont permis une réorganisation complète des locaux. Outre la réfection des bâtiments conformément aux normes en vigueur, l'école dispose maintenant d'une salle de classe supplémentaire, d'un restaurant scolaire, d'une salle polyvalente agrandie et d'une cour couverte entre les bâtiments.

ECOLE LANTISSARGUES

Les travaux de réhabilitation et de reconstruction du groupe scolaire Lantissargues s'achèvent avec la rentrée de septembre 1990. Très vétustes, les bâtiments construits en 1964 ont été entièrement remis à neuf. Le chantier s'est déroulé en trois tranches :

1ère tranche - 1988 - Construction d'une école maternelle neuve ;

2ème tranche - 1989 - Réhabilitation de l'école primaire I et d'une partie de l'école maternelle existante ;

3ème tranche - 1990 - Réhabilitation de l'école primaire II ; Le Coût total de l'opération s'élève à 13 235 411F.

ECOLE PRES D'ARENES

Construit en 1962, le groupe scolaire Prés d'Arènes a fait l'objet d'une réhabilitation complète. La troisième et dernière tranche de travaux est aujourd'hui bientôt terminée. Elle concerne la réhabilitation de bâtiments de l'école primaire II. L'école

maternelle et l'école primaire I ont été réhabilitées en 1988 et 1989. Pour la réhabilitation seule l'ossature d'origine a été conservée avec adjonction de matériaux nouveaux. L'architecture des locaux et leur agencement ont été complètement modifiés aussi bien intérieurement qu'extérieurement. Ces modifications alliant l'esthétique et le fonctionnel. L'ensemble des bâtiments a été mis en conformité avec les règles d'hygiène et de sécurité de l'Education Nationale et une attention toute particulière a été portée au traitement acoustique et thermique des locaux. Coût global : 14 102 518F.

Michel Belorgeot
Adjoint délégué
à l'enseignement
sur le chantier de
l'école Pape
Carpantier
entouré de
Roger Igouninc
Adjoint délégué
à la sécurité
dans les écoles
et Guy Boisson,
Conseiller
municipal
Délégué aux
travaux dans les
écoles.



PREPARER L'AVENIR

La Ville de Montpellier multiplie ses efforts pour donner aux enfants les meilleures conditions de réussite scolaire. Cette priorité se traduit financièrement : le budget scolaire avec 110 MF représente le premier poste du budget de la ville.

Nous nous sommes attachés à offrir aux écoliers un cadre matériel confortable, agréable, et répondant parfaitement aux normes de sécurité. L'ensemble du patrimoine scolaire a été remis à neuf. Trois importantes opérations de réhabilitation d'écoles aboutissent cette année : Pape Carpentier, Lantissargues et Prés d'Arènes. En projet dans un avenir très proche : la réhabilitation du groupe scolaire du Petit Bard et l'ouverture de trois nouvelles écoles sur les Zac d'Alco, des Garrats et au Val de Croze.

Deux nouveaux restaurants scolaires ouvrent également cette année : une salle à manger supplémentaire de 100 m2 pour le groupe scolaire du Lez pour faire face aux augmentations d'effectifs dès le mois de septembre ; un restaurant pour les écoles primaires et maternelles Barcelone et Salamanque, d'ici la fin de l'année. Le "plan sécurité" aux abords des écoles complète cet effort : mise en place de barrières de protection, de signalisations spécifiques, de feux tricolores mais aussi d'actions pédagogiques de prévention avec la police municipale et la prévention routière.

La ville ne se contente pas d'assurer de bonnes conditions matérielles aux enfants. En collaboration avec les enseignants, l'Inspection Académique, nous multiplions les actions pour la réussite scolaire et pour favoriser l'épanouissement de la personnalité des enfants. En 1990, les opérations suivantes seront poursuivies : bibliothèques d'écoles, classes transplantées, action culturelle, projets d'action éducative, projets d'animation scolaire, plan informatique, câblage des écoles...

Des actions innovantes seront développées comme les contrats d'aménagement du temps de l'enfant ou le centre ressources technologies nouvelles.

A tous les écoliers montpelliérains, leurs parents et leurs enseignants, je souhaite une excellente rentrée !

Michel Belorgeot,
Adjoint au Maire
Délégué à l'Enseignement

CHANGEMENT D'ADRESSE :

IMMEUBLE NOBEL - PARC DU MILLENAIRE - 770, RUE ALFRED NOBEL
34000 MONTPELLIER
TELEPHONE : 67.20.78.20 - TELECOPIE : 67.20.78.00

BOUYGUES
IMMOBILIER
BATIR

BOUYGUES
Bâtiments

FRANCE
CONSTRUCTION

STIM

COPRA dans Montpellier

PORT JUVENAL
LE TRIREME
DU 2 AU 4 PIECES

CELLENEUVE
LA FONTAINE AUX MOINES
3 ET 4 PIECES

ANTIGONE
ARPEGES
DU STUDIO AU 5 PIECES

QUARTIER NORD
LE CADE
1 ET 2 PIECES

FACULTES
LE DOMITIEN
DU STUDIO AU 3 PIECES

AIQUELONGUE
LE BLASON
DU STUDIO AU 5 PIECES

I.B.M.
LE CARIGNAN
DU 2 AU 4 PIECES

67.64.68.64

L'ART DE CONSTRUIRE SA REGION
Les Portes d'Agora - 115, rue Léon Blum - 34000 Montpellier

L'ACTIVITE IMMOBILIERE
Montpellier et sa région

TOUT L'IMMOBILIER dans L'Hérault

- LE MARCHE DE LA REVENTE
- APPARTEMENTS NEUFS
- TERRAINS A BATIR
- VILLAS EN CONSTRUCTION

bonna CANALISATIONS
PRODUITS DE VOIRIE
ET TOUS
PRODUITS BETON

TRAVAUX-ETUDES :
CANALISATIONS
VRD-GENIE CIVIL

société des tuyaux bonna
région Languedoc-Roussillon
BP 53 - RN 113 - 34740 Vendargues
☎ 67 70 21 30 - télex : 490 821

bureau d'études
pour l'urbanisme et l'équipement
de la région méditerranéenne

BETEREM

INFRASTRUCTURE
BATIMENT T.C.E. - URBANISME
ETUDES ECONOMIQUES
PILOTAGE - COORDINATION

2595, boulevard Paul-Valéry
B. Postale 55102 - 34072 Montpellier cedex 3
☎ 67 42 66 00

Albert COOPMAN

- * Plomberie - Chauffage - Climatisation
- * Piscine - Irrigation
- * Travaux d'entretien - Chauffage et Plomberie

Chemin des Combes - SOUVIGNARGUES
30250 SOMMIERES
☎ 66 80 09 09

MIALANES S.A.

Votre partenaire
béton

SOLEG

SOCIETE LANGUEDOCIENNE
D'ENTREPRISE GENERALE

Entreprise de bâtiment et travaux publics

Siège social
Route de Lodève - B.P. 42
34990 JUVIGNAC
☎ 67 45 46 47 - Télécopie : 67 40 20 20

MCH MENUISERIE
CHARPENTE DE L'HERAULT

Menuiserie bois - Charpente bois
Couverture - Réfection de toiture

Clos des Entreprises - MAURIN 34970 LATTES
TÉL. : 67 27 94 03 - FAX : 67 42 81 18

CONSTRUIRE ?
Nous savons faire

Une entreprise générale
du bâtiment à votre service

**PIERRE
BETON**

28, avenue des Compagnons
Parc d'Activités La Garrigue
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
Téléphone : 67 72 49 92
Télécopie : 67 72 96 88

CORUM IMMOBILIER

A LOUER
 P2, neufs, résidence près du centre, garage, terrasse, balcon.
 FF4, excellent état, quartier Sud, garage + parking.
 F1, 37 m² près Gambetta, cuisine équipée ; calme.
 F1, 37 m², quartier Nord.
 F2, 55 m², quartier Nord.
15, rue du Faubourg de Nîmes
34000 MONTPELLIER - 67 79 39 40

corim promotion

2, passage Lonjon - 34000 Montpellier
 Tél. 67 52 99 99
 - réalisations immobilières
 - appartements, bureaux, commerces
 lotissements, Z.A.

BRASSERIE Saint-Germain *La brasserie de l'axe*

PORT JUVENAL - PLACE DE L'EUROPE
 34000 MONTPELLIER - Tél. 67 22 27 98
 Face au jet d'eau sur le Lez Parking assuré

Entreprise BERTOLINI

Peinture
 Décoration
 Moquette
1, rue Paul Verlaine - MONTPELLIER
 Tél. : 67 52 00 15

21h LE RABELAIS PREND LE RELAIS

DE 21H A 0H30 DU MATIN
 GARE - AGROPOLIS
 GARE - LA PAILLADE
 TOUTES LES HEURES

SMTUM
 Entre nous ça roule!

IMPRIMERIE PHOTOCOPIE P.A.O.

MULTICOPY MONTPELLIER

3, Cours Gambetta
 Tél.: 67.58.06.50

Heures d'ouverture du lundi au vendredi:
 8h30 à 12h30 - 14h à 18h30

PASSEZ NOUS VOIR !!

- **10%** sur votre 1ère commande en imprimerie
 + **1 poster géant Gratuit**
 (photocopie couleur plastifiée 30 x 42)

pour tous nos visiteurs
 à partir de votre plus belle photo (diapositive tirage papier noir ou couleur)

En vente chez votre marchand de Fourneaux.

TOUT L'IMMOBILIER dans L'Hérault

• LE MARCHE DE LA REVENTE
 • APPARTEMENTS NEUFS
 • TERRAINS A BATIR
 • VILLAS EN CONSTRUCTION

L'ACTIVITE Municipalité et sa région

Agences n°1

1, rue Baudin (Place de la Comédie) 34000 Montpellier 67.92.05.83
 496, quai Georges Pompidou 34280 La Grande Motte 67.56.71.86

GESTION & TRANSACTIONS IMMOBILIERES
BARKATE ET MARTHE S.A.

IMMOBILIER

5, Rue des Deux-Ponts 34000 Montpellier Tél. 67.64.46.66

TOUTES TRANSACTIONS CORRESPONDANT A **ALICANTE**

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE INDUSTRIELLE ET BATIMENT CHAUFFAGE ELECTRIQUE

ETABLISSEMENTS VILLEVIEILLE

Installation : ALARME VOL. TELE-SURVEILLANCE. CONTROLE D'ACCES

Siège Social - Ateliers et Entrepôts
 5, Rue François Pénier - Montpellier
 Tél. 67.65.78.64

IMAGE MARQUE

AMENAGEMENT D'ESPACES BUREAUX - MAGASINS HABITATION

13, rue Cabasserie - 34400 LUNEL
 Tél. 67 71 22 90 - Fax : 67 71 82 00

LES FRUITS DE LA CONCERTATION



Près de 3000 Montpelliérains ont participé aux réunions de concertation dans les cantons au printemps dernier.



Le panneau "Ecole" de la rue de Centrayrargues a été déplacé le 18 juillet. (canton n°5)



Stationnement matérialisé Impasse du Mas Argelliers. Travaux réalisés le 26 Juillet. (canton n°5)



Le panneau "stop" de la rue Forcrand a été déplacé et le marquage de la bande modifié en conséquence. Travaux effectués le 11 juillet (canton n°2)

Création d'un passage piéton devant la sortie du lotissement les Gours et du bus le 11 juillet. (canton n°8)

En mai et juin derniers, la Municipalité a tenu une réunion publique dans chacun des 10 cantons de la ville. Ce contact direct entre le Maire et les élus, et les électeurs, a porté les fruits espérés. Avec près de 300 personnes présentes à chaque réunion et plus de 500 questions posées, les montpelliérains se sont largement exprimés et ont clairement démontré l'intérêt qu'ils portent à leur ville et à leur quartier.

Déjà en 1986/1987 une telle opération avait été pleinement réussie. A l'époque, 600 problèmes avaient été recensés. Chacun fit l'objet d'une fiche technique et d'une évaluation financière. Dans 4 % des cas, la ville avait décidé de ne pas donner suite pour des raisons qui furent explicitées par écrit aux intervenants. Les 96 % des problèmes restants furent financés sur les budgets 1987, 1988, 1989. Tous ces projets sont à ce jour entièrement réalisés.

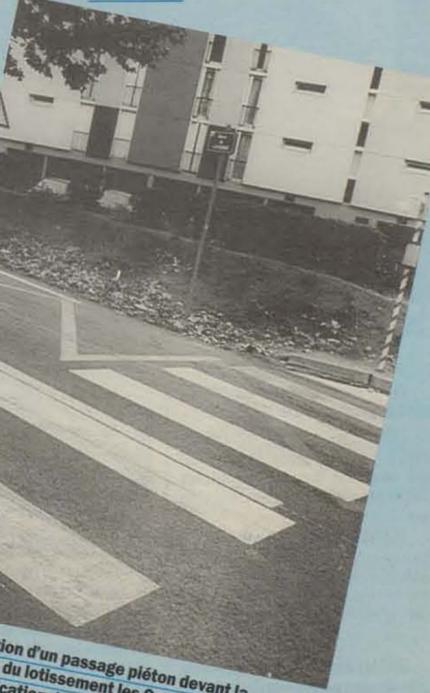
Si l'on analyse les questions posées au cours des dix réunions du printemps dernier, une constatation s'impose. L'ère n'est plus aux grands équipements. A quelques rares exceptions près, l'ensemble des quartiers est aujourd'hui bien équipé : crèches, halte-garderies, écoles, maisons pour tous, terrains de sports, postes de police municipale... La grande majorité des problèmes soulevés peut se régler facilement et sans investissement lourd : réfections de voirie, agrandissements de trottoirs, signalisation tricolore, passages piétons, aménagements de carrefour. Tous ces problèmes ont été répertoriés et seront réglés dans les meilleurs délais. Certains l'ont été immédiatement après les réunions. En tout état de cause, 90 % des personnes qui avaient posé une question écrite pendant les réunions, ont reçu une lettre de réponse.

Parallèlement aux réponses apportées aux questions précises des habitants, le Maire, ses Adjoints et les responsables techniques et administratifs de la Mairie ont pu donner des informations sur les dossiers et les projets en cours à l'échelle de la ville.

Pose d'une plaque de rue "Impasse Pierre-Souvestre" le 15 juillet. (canton n°5)



Travaux de signalisation au sol rue du pas du Loup et rue Rouget de l'Isle, réalisés du 9 au 11 Juillet. (canton n°8)



BUS : PRIORITE AUX USAGERS

Jean-Jacques Chapoutot, Directeur de la SMTU souhaite avant tout développer la qualité du service public. C'est dans cette optique qu'il met en place une nouvelle organisation du travail à la SMTU.



La SMTU met en place une nouvelle organisation du travail pour les chauffeurs de bus : "les tours coupés". En quoi cela consiste-t-il ?

C'est très simple. Quatre vingt dix pour cent des français pratiquent les tours coupés. Le travail de la journée est organisé en deux vacations, une le matin, une l'après-midi avec une coupure au milieu.

Jusqu'à présent, les chauffeurs de la SMTU travaillaient en journée continue d'une durée moyenne de 6h45, sans aucune interruption, sur 5 à 6 jours par semaine. De fait, la durée de travail quotidien variait de 2h30 à 8h45, la durée hebdomadaire étant de 36h.

tickets. Nous avons le devoir d'utiliser au mieux les 50 % payés par le contribuable et de développer la qualité du service public. Dans cette optique, le réaménagement en tours coupés de la journée de travail de 40 % des chauffeurs de la SMTU s'impose.

Cette solution ne fait pas l'unanimité chez les chauffeurs...

Il est sûr que cela représente pour eux des contraintes supplémentaires mais il faut bien savoir que ce sont les contraintes normales du service public. Nous demandons simplement aux chauffeurs d'exercer le métier normal de chauffeur de bus d'un réseau de transports urbains. Jusqu'à présent, Montpellier était une des villes en France à travailler en journée continue. La plupart des autres réseaux sont organisés en tours coupés de deux, voire trois vacations.

Au regard des contraintes supplémentaires, qu'offrez-vous comme contrepartie aux chauffeurs ?

Les contreparties sont de trois sortes. La première concerne l'aménagement du temps de travail. Actuellement, le temps moyen de travail, je vous l'ai dit, est de 6h45. Les tours coupés conduiront à des journées de travail plus longues (8h en moyenne). Mais parallèlement, le nombre de jours de repos pourront être doublés et atteindre une soixantaine au lieu de vingt neuf antérieurement.

Dans le nouveau système, les chauffeurs auront également plus de week-ends



Bus de nuit : Le Rabelais s'étend au secteur Lemasson/Creoux d'Argent

UN EXEMPLE CONCRET : LE RENFORCEMENT DES FREQUENCES AUX HEURES DE POINTE SUR LA LIGNE 5

Avec la mise en place des tours coupés, les usagers de la SMTU vont constater une amélioration des fréquences de passage des bus.

Prenons l'exemple de la ligne 5, la plus fréquentée du réseau avec plus de 18 000 voyageurs par jour.

- Départ Gare, Direction Agropolis entre 7 h 30 et 8 h 00 : 7 départs au lieu de 6
- entre 8 h 30 et 9 h 00 : 6 départs au lieu de 5
- Départ Vertbois, direction Gare A 13 h 30, un départ supplémentaire

• Faculté de Lettres, direction Gare entre 16 h 00 et 18 h 05 : 3 départs supplémentaires soit 23 au lieu de 20.



La desserte scolaire : un service renforcé

Pourquoi ce réaménagement ?

Uniquement pour tenir compte des besoins du service public et l'améliorer.

Les usagers de la SMTU ont clairement exprimé leur priorité. Ils souhaitent plus de confort, donc plus de bus, aux heures de pointe, le soir, le dimanche et les jours fériés.

Dans l'organisation actuelle, c'est beaucoup trop cher. Pour satisfaire les souhaits de la clientèle, il faudrait racheter des véhicules, recruter du personnel supplémentaire qui ne serait employé que 2h par jour.

La SMTU est avant tout un service public mais elle a aussi des impératifs de gestion.

50 % des dépenses de la SMTU sont couverts par le contribuable ; 50 % par les

complètement libres. (1 sur trois environ). La deuxième contrepartie est collective. Elle concerne l'ensemble des chauffeurs. La Direction de la SMTU est prête à faire des efforts sur la protection sociale du personnel dont le protocole est archaïque et n'a pas évolué depuis 20 ans.

Enfin, la troisième contrepartie concerne les rémunérations. Nous sommes prêts à faire des efforts pour le pouvoir d'achat du personnel de la SMTU.

En dehors de ce réaménagement, quelles améliorations offrez-vous aux montpelliérains pour la rentrée ? Nous avons mis en place la desserte du nouveau lycée, le lycée Jean Monnet. Cette desserte se fera par une prolongation des lignes 9 et 10. En outre, une navette reliera le CES de la Paillade nord et le 5ème lycée.



Bientôt un deuxième axe prioritaire liaison Nord/Sud

BRÈVES

SMTU : tarification particulière en faveur des personnes handicapées

Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Montpellier rappelle que dans le cadre de sa politique de solidarité, une tarification particulière en matière de transport existe en faveur des personnes handicapées de notre ville. Elles peuvent bénéficier :

- soit du demi tarif,
- soit de la gratuité totale sur l'ensemble des lignes desservies par la S.M.T.U.

Jusqu'à présent, l'instruction de ces dossiers et la délivrance de cartes étaient effectuées par le service des Politiques Sociales du Centre Communal d'Action Sociale situé 2 rue Montpellièrre. A compter du mercredi 1er août 1990, l'instruction de ces dossiers et la délivrance des cartes sont transférées au Service Municipal des Relations avec les Personnes Handicapées, situé : 1 rue de la Monnaie 34000 Montpellier Tél. 67.60.58.44 postes 319/320

Nouveau circuit itinérant "Lou Clapas"

Pour mieux satisfaire les besoins de la population notamment dans les nouveaux quartiers, les points de stationnement du bus "Lou Clapas" sont désormais les suivants :

Lundi : 9h-12h La Paillade (face au groupe scolaire "Les Ménestrels") 13h30-16h30 Petit Bard (rue des Troilles)

Mardi : 9h-12h Abattoirs (Esplanade de la Musique) 13h30-16h30 Plan des Quatre Seigneurs (Place Jean Baume)

Mercredi : 9h-12h Figuerolles (Place Agrippa d'Aubigné) 13h30-16h30 Cévennes (Résidence Le Mazet)

Jeudi : 9h-12h Zac Croix d'Argent (derrière le groupe scolaire Villeneuve d'Angoulême) 13h30-16h30 Zac Val de Croze (Place Fourier)

Vendredi : 9h-12h Aiguelongue (Cité de la Justice, rue Raoul Follereau) 13h30-14h30 Zac Blaise Pascal (rue Alfred Nobel)

Le plus ancien parfum d'Europe
PARFUM D'AUJOURD'HUI
G. DE GUIDAIS
MONTPELLIER

LA SMTU EN CHIFFRE
Réseau : 313 km
166 bus
28 lignes
8 millions de km/an
31 millions de voyageurs par an
1014 arrêts (chaque montpelliérain dispose d'un arrêt à moins de 250 m de chez lui).
1^{er} axe prioritaire : 12,5 km
2^e axe prioritaire (en projet) : 13,5 km
465 personnes.

S.O.S. Amitié recrute

Pour être à l'écoute 24 heures sur 24 de tous ceux qui ne savent plus à qui se confier, S.O.S. Amitié recrute des écoutants bénévoles.

Si vous pouvez écouter sans juger, accepter de vous remettre en question au sein d'une équipe, et disposer régulièrement de 4 heures par semaine, de jour comme de nuit,

Envoyez votre candidature à :
S.O.S. Amitié B.P. 6040
34030 Montpellier Cedex 1

Opération Vacances-Solidarité

La Ville de Montpellier, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action sociale, a mis en place dans le courant du mois de juin 1990 une opération de séjours vacances pour les enfants de familles montpelliéraines bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion.

Cette opération de solidarité avec les plus démunis de nos concitoyens a ainsi permis à 58 enfants de 31 familles de bénéficier pendant les mois de juillet et août de séjours en montagne, à la campagne ou à la mer.

La plupart des enfants, âgés de 4 à 15 ans, sont allés ainsi dans des colonies de vacances ou des centres aérés. D'autres ont pu bénéficier de séjours en maisons familiales accompagnés par leurs parents. La majorité de ces familles sont monoparentales, et la possibilité pour ces mères de faire vivre leurs enfants dans un contexte différent du quotidien leur a donné une bouffée d'oxygène.

Si la solidarité concerne habituellement les domaines du logement, de la santé ou de l'emploi, elle peut et doit s'exprimer aussi au travers d'opérations culturelles ou de loisirs.

Le C.C.A.S. a travaillé en collaboration étroite avec les autres partenaires institutionnels - les circonscriptions d'Action Sanitaire et Sociale, l'Association pour la Protection de l'Enfance et de l'Adolescence, l'Association Trait d'Union - qui ont plus particulièrement en charge les familles. C'est là aussi un bel exemple d'engagement solidaire.

Alcooliques anonymes

"Si vous avez un problème d'alcool, les Alcooliques Anonymes peuvent peut-être vous aider.

Réunion tous les lundis à 20h45 à la Maison pour Tous Joseph Ricome, 7 rue Pagès, 1^{er} étage, escalier cour.
Tél : 67.58.96.95 (24h/24)

Adoptez un chat ou un chien

La journée d'adoption des chats et des chiens organisée chaque année par la SPA aura lieu le :

6 et 7 octobre
Place de la Comédie

Dessine-moi l'amour

La Croix Rouge Française a tenu à remercier le Député-Maire G. Frêche pour le soutien de la ville pendant la campagne "tous les jours des preuves d'amour". En acceptant d'apposer les affiches sur les panneaux administratifs, Montpellier a contribué à la réussite de cette campagne.

CALENDRIER DU PASSAGE DU MAMMOBILE

MONTPELLIER VILLE SANTÉ M

Rendez-vous dépistage



MAMMOBILE 1990 : DÉPISTER LE CANCER DU SEIN

Le centre mobile de dépistage offre aux femmes la mammographie qui rassure...

N° Vert 05 131 231
APPEL GRATUIT

Du 3 au 7 septembre inclus
La Paillade Quartier 1 bis, (rue Piere Cardinal)

Dimanche 9 septembre
Toute la journée Esplanade (Foire aux associations)

Semaine du 10 au 14 septembre inclus
Saint-Jean-de-Vedas : Place du Pradet

Samedi 15 septembre
Tournée d'information dans les communes du District

Semaine du 17 au 21 septembre inclus
Saint-Jean-de-Vedas (Place du Pradet)

Samedi 22 septembre
Tournée d'information dans les communes du District

Semaine du 24 au 28 septembre
Saint-Jean-de-Vedas

Samedi 29 septembre
Tournée d'information dans les communes du District

Du 1 au 2 octobre
Saint-Jean-de-Vedas (Place du Pradet)

Du mercredi 3 au 5 octobre
Lemasson 1 (quartier n°5) Bd Pedro de Luna-parking à côté du Commissariat de Police, face aux commerces

Samedi 6 octobre
Tournée d'information dans les communes du District

15 SEPTEMBRE:

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MONTPELLIÉRAINS



En 1989, 650 nouveaux montpelliérains ont participé à cette journée d'accueil, d'information et de convivialité.

Vous arrivez à Montpellier et vous ne connaissez pas encore votre nouvelle ville. Georges Frêche, Député-Maire, sera heureux de vous rencontrer le samedi 17 septembre à 12 h 30, à l'occasion de l'apéritif buffet organisé à la Salle Pasteur au Corum. Au préalable, en vous inscrivant auprès de l'Office du Tourisme de Mont-

pellier - soit au Triangle (passage Héliopolis), soit au "Moulin de l'Evêque" (avenue du Pirée à Antigone) - vous aurez pu découvrir toutes les facettes architecturales de notre cité avec les guides conférenciers de l'Office de Tourisme.

Grâce à cette rencontre, Georges Frêche et le Conseil Municipal vous invi-

tent à découvrir Montpellier EUROCITÉ, une agglomération dont vous faites désormais partie, soucieuse de votre bonne intégration et de votre épanouissement.

Renseignements : Office de Tourisme de Montpellier et sa région :
- Triangle : 67 58 67 58
- Moulin de l'Evêque : 67 22 06 16.

Du 8 au 9 octobre
Lemasson 1 (Bd Pedro de Luna-parking à côté du Commissariat, face aux commerces)

Mercredi 10 octobre
Place de la Comédie (Montpellier Ville-Santé)

Du jeudi 11 au 12 octobre inclus
Lemasson 1 (Bd Pedro de Luna-parking à côté du Commissariat face aux commerces)

Samedi 13 octobre
Tournée d'information dans les communes du District

Semaine du 15 au 19 octobre inclus
Lemasson 1 (Bd Pedro de Luna-parking à côté du Commissariat face aux commerces)

Samedi 20 octobre
Tournée d'information dans les communes du District

Semaine du 22 au 26 octobre inclus
Mairie de Montpellier

Samedi 27 octobre
Tournée d'information dans les communes du District

Du lundi 28 au mercredi 31 octobre inclus
Mairie de Montpellier

LAURIERS

HENRI MAIER

Le Comité du Syndicat de la Critique dramatique et musicale a attribué le prix du meilleur spectacle lyrique de province à Henri Maier, Directeur Général de l'Opéra pour la production "Les vêpres siciliennes". Le diplôme lui a été remis au cours de la proclamation du palmarès le 25 juin dernier au studio de l'Opéra de Paris Bastille.

Ce même comité avait attribué le prix à l'Opéra de Montpellier en 1989 pour Alys.

RENE KOERING

Le Directeur Général de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier, René Koering vient d'être couronné par la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (S.A.C.D.) avec le Premier prix de la Musique pour 1990. Ce prix lui est attribué pour l'ensemble de son oeuvre musicale et en particulier "La marche de Radetzky" qu'il a créée en 1988 pour le Millénaire de la Ville de Strasbourg.

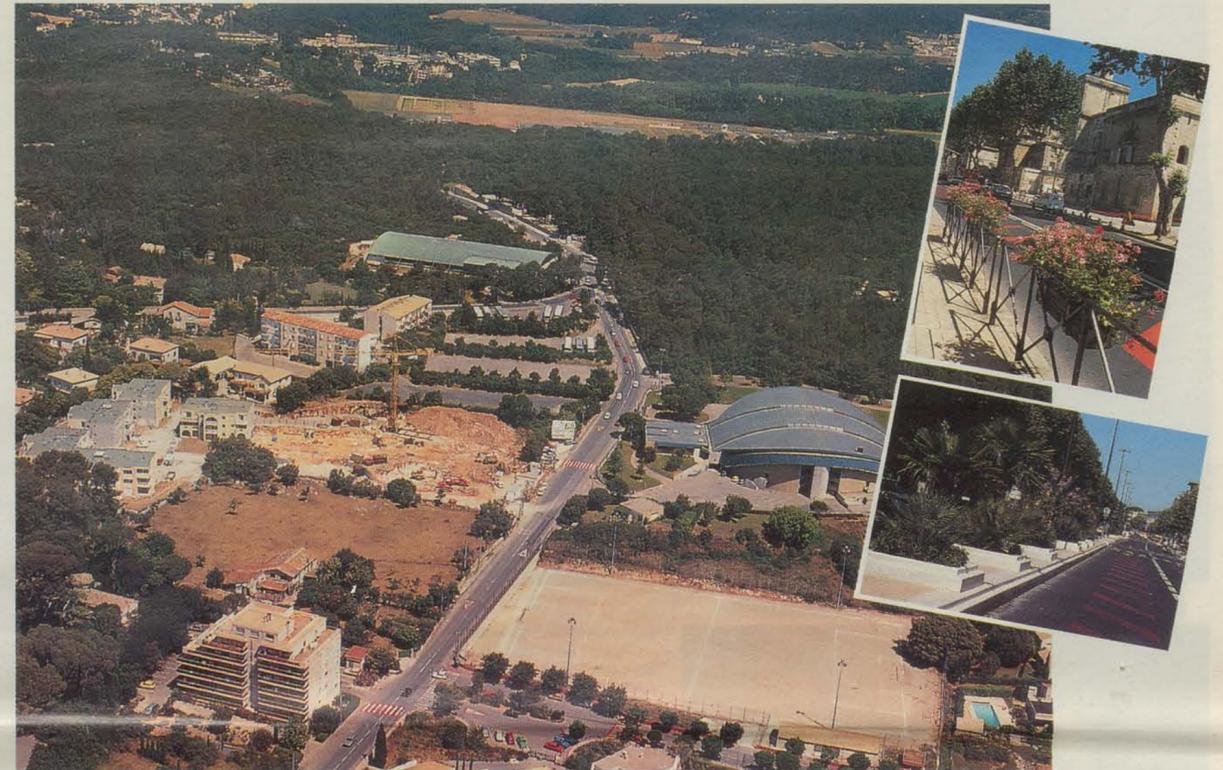
- Carolyn Carlson a reçu le Premier Prix pour la Danse,
- Louis Malle, le Premier Prix pour le Cinéma,
- Jean Vauthier, le Premier Prix pour le Théâtre.

JACQUES NICHET

Jacques Nichet, Directeur du Théâtre des Treize Vents - Centre Dramatique National Languedoc-Roussillon, vient d'être nommé Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Par ailleurs, à l'initiative de Jacques Nichet, vient d'être fondé un Centre International des traducteurs de théâtre dont le siège est prévu à Grammont, à côté du Théâtre des Treize Vents.

MONTPELLIER VILLE VERTE



LE SERVICE DES ESPACES VERTS

Protéger les espaces verts existants, les ouvrir au public, les mettre en valeur, créer des poumons verts et de nouveaux parcs sont autant d'éléments déterminants pour rendre la ville plus agréable à vivre.



Depuis 1977, la Municipalité a créé près d'une cinquantaine de nouveaux parcs et jardins représentant environ 121 ha. Si l'on ajoute l'ensemble des espaces verts sur la ville : parcs et jardins supérieurs à 2500 m², squares, aires de jeux, les multiples délaissés aménagés, la surface totale se rapproche des 300 ha sur la commune. La proportion du nombre de m²/habitant de l'ensemble de la

ville est d'environ 13,6 m²/habitant (300 ha d'espaces verts pour 220.000 habitants).

La Ville de Montpellier peut être fière de posséder un patrimoine vert où les arbres et les espaces boisés tiennent un rôle essentiel.

Nous continuons chaque année à planter de nouveaux arbres s'intégrant merveilleusement à l'essor urbanistique de notre cité.

Nous n'oublions jamais cependant que l'arbre est fragile, qu'il faut le protéger. C'est à cela que s'attache avec efficacité le Service des Espaces Verts.

Yves LARBIOU,
Adjoint au Maire
Délégué aux Espaces Verts

Le service des Espaces Verts assure la gestion de 315 ha d'espaces verts et de bois et de près de 10 000 arbres plantés le long des rues. Pour ce faire, il dispose de 163 agents répartis géographiquement dans toute la ville.

C'est aussi 59 véhicules divers, un parc de matériel horticole important, dont par exemple 80 tondeuses, 23 motobineuses, 17 taille-haies, 24 tronçonneuses, 4 tracteurs agricoles...

Les autres missions du service sont :

- la production de plantes à massifs au Centre Horticole Richer de Belleval (360 000 plants/an) ;

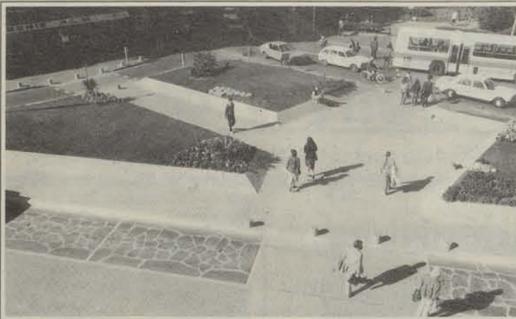


Le travail en serres au Centre Horticole de Grammont et les arbres d'alignement

- la conception et le suivi des travaux d'aménagement des parcs, squares et tout espace vert (172 MF de travaux pour 89) ;
- la réalisation des décors floraux et végétaux lors des manifestations municipales (590 décors réalisés en 1989) ;
- l'instruction des permis de construire

(partie Espaces verts) ;
- la réparation de son matériel horticole ;

- l'accueil des stagiaires et des classes primaires et maternelles en liaison avec l'APIEU.



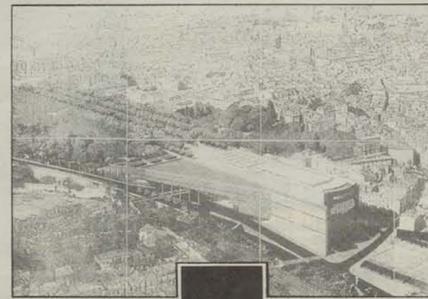
M Une entreprise et des hommes de la Région

MAZZA à l'œuvre pendant les travaux d'aménagement devant la Gare de Montpellier

TRAVAUX URBAINS DANS LE DISTRICT Entreprise dynamique. MAZZA a confirmé ses compétences en développant fortement son savoir-faire technique. MAZZA travaille régulièrement sur Montpellier et dans toutes les communes périphériques appartenant au District pour tous les travaux d'entretien, de construction neuve de routes et de rues, le pavage, l'aménagement de places, de trottoirs, de jardinières. En bref, tous les travaux qui concourent à l'embellissement urbain. L'ensemble de ses compétences s'applique à une large gamme d'interventions sur toute la région (autoroutes, routes départementales, travaux à la mer...) ou MAZZA, doté d'un matériel très performant, garantit une efficacité opérationnelle et un sens aigu du service.

MAZZA
Agence de Montpellier RN 113 - Saint-Jean-de-Vedas - Tél. 67 27 67 99

Le Corum :
un cadre exceptionnel pour le développement économique de Montpellier et sa région.



12, Place du Nombre d'Or - Antigone - BP 9033 - 34041 Montpellier Cédex
Tél. : 67.65.79.90

HYDRO SERVICES S.A.
Entreprise de Nettoyage Urbain

- nettoyage à la haute pression
- desaffichage

Vauguières-le-Haut
34130 Maugeio
Tél. 67 65 85 28

LA PECHERE
POUR MIEUX VOUS SERVIR
Arrivage journalier de SETE
Rayon plats cuisinés
coquillages - crustacés
Vivier Langouste - Homards
Particuliers et Collectivités
Ouvert le dimanche matin
Parking SALENGRO
30, Fg Figuierolles Montpellier
Tél. 67 92 54 18



Numéro 1 français de la formation
Micro Informatique
Informatique
Bureautique
16, bd d'Orient - 34000 Montpellier
Tél. 67 65 01 82

FRANC BEZNIK
Zone Industrielle N° 14 - 34160 CASTRIES
TEL. 67.70.47.76

- PLAFONDS SUSPENDUS DECORATIFS INDUSTRIELS
- ISOLATION THERMIQUE ET ACOUSTIQUE
- CLOISONS SECHES

QUALIFICATION NATIONALE 5522-3



MIEUX VIVRE
DANS SA
VILLE

SIEGE SOCIAL :
381 avenue du Mas d'Argelliers
34048 MONTPELLIER CEDEX
Tél. 67 69 72 00 - Télex 480 622
S.N.C. au capital de 41 210 000 francs

- BATIMENTS publics et privés : logements, hôpitaux, écoles, bureaux, usines, entrepôts
- CANALISATIONS eau, assainissement, irrigation, gaz, pétrole, etc
- ENVIRONNEMENT traitement et récupération des résidus urbains, traitement, épuration des eaux
- GENIE CIVIL ouvrages d'art, ponts, ports, barrages, réservoirs, collecteurs, souterrains, parkings
- GESTION TOUS SERVICES collectifs, publics, privés
- ENTREPRISE GENERALE

L'AGENCE IMMOBILIERE Montpellier et sa région

En vente chez votre marchand de Fourneaux.

TOUT L'IMMOBILIER dans L'Hérault

- LE MARCHÉ DE LA REVENTE
- APPARTEMENTS NEUFS
- TERRAINS A BATIR
- VILLAS EN CONSTRUCTION

SOFAP

Promoteur - Constructeur vous propose à Montpellier :

- 1 Le Mail Jacques Cartier à Antigone Sud : Bureaux et appartements de standing (T1 au T5) avec grandes terrasses
- 2 Le Mas de Belvezet à Ste-Odile : Appartements de standing (T1 au T5)

SOFAP
L'INNOVATION IMMOBILIERE

Siège Régional : 91 54 90 70
Bureau à Montpellier : 67 69 74 71

A MONTPELLIER

SEERIS
LANGUEDOC-ROUSSILLON

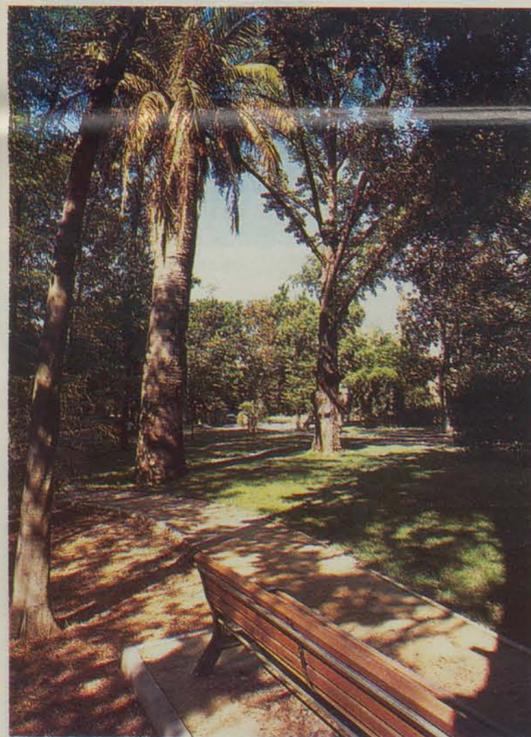
PROMOTEUR
CONSTRUCTEUR

Le Triangle - 26, Allées Jules Milhau - 34000 Montpellier
Tél. 67.92.47.10

LES PARCS ET JARDINS PUBLICS



Le plan vert : 120 ha de parcs et jardins ouverts au public



Le patrimoine public de Montpellier, en parcs et jardins, s'est constitué à quatre époques précises auxquelles correspondent quatre typologies d'espaces, reflets des préoccupations urbaines du moment. Mis à part l'exceptionnel Jardin des Plantes créé en 1593 par Henry IV, c'est au XVIIIe siècle et tout au début du XIXe que sont établis les premiers espaces publics, les esplanades, vastes et libres, seulement plantées de quelques rangées d'arbres, des ormes d'abord remplacés par des platanes vers 1850.

La fin du XIXe siècle voit s'édifier les squares à la mode de l'époque avec allées, pelouses, pièces d'eau et arbres de collection dans un souci d'embellissement. Hormis l'importante donation du Domaine de Lavalette à la Ville en 1910 par Henri de Lunaret, comportant terres agricoles et surtout 104,5 ha de bois et pinèdes, ce n'est qu'à partir de 1962 et seulement dans le cadre de l'aménagement de la zone à urbaniser en priorité de la Pallade, que seront à nouveau créés des parcs et jardins publics, à partir de

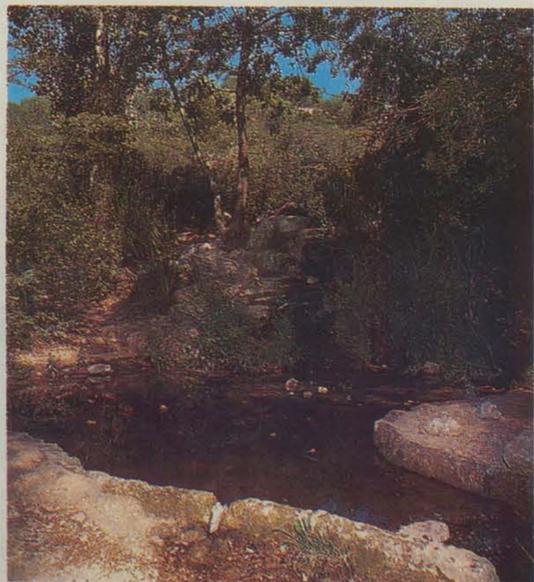
structures végétales existantes.

Pendant les années 1960 et 1970 où Montpellier connut l'expansion urbaine la plus forte des villes françaises, l'urbanisation s'est faite sur l'emprise foncière libre des domaines agricoles qui bouclaient la zone urbaine du XIXe siècle ; les maisons de maître du XVIIIe siècle étant conservées par leurs propriétaires initiaux avec leurs "parcs d'agrément".

A partir de 1977, la Ville décide de saisir systématiquement les opportunités qui se présentent pour l'acquisition d'espaces verts en vue de les protéger, les mettre en valeur, les entretenir et les ouvrir au public.

De l'origine de la ville jusqu'aux années 60, 11 parcs et jardins supérieurs à 2500 m2 avaient été créés représentant environ 133ha. Jusqu'en 1977 uniquement 8 parcs et jardins supérieurs à 2500 m2

supplémentaires ont été créés représentant 7 ha. Des années 77/78 à aujourd'hui, la commune de Montpellier a créé près d'une cinquantaine de nouveaux parcs et jardins représentant environ 121 ha. L'aménagement de l'ensemble de ces espaces verts a considérablement amélioré le cadre de vie dans les quartiers. Si l'on ajoute l'ensemble des espaces verts sur la ville de Montpellier : parcs et jardins supérieurs à 2500 m2, squares, aires de jeux, les multiples délaissés aménagés, etc... la surface totale se rapproche des 300 ha sur la commune. La proportion du nombre de m2/habitant de l'ensemble de la ville est d'environ 13,6 m2/habitant (300 ha d'espaces verts pour 220 000 habitants). Cette action a été complétée par la réalisation d'un programme de 100 fontaines largement engagé aujourd'hui.



Le parc des garrigues à la Pallade

CREER, PROTEGER, EMBELLIR



LE PLAN VERT

L'évolution du plan vert de Montpellier depuis 1977 s'est traduite par la préservation de la couronne verte de la ville d'une part, par une protection des espaces verts publics ou privés (les espaces classés boisés) et par la création et l'acquisition par la ville de nombreux parcs et espaces verts d'autre part. Cette politique rentre dans le cadre de l'effort considérable développé par la Municipalité de 1977 à 1989 pour équiper l'ensemble des quartiers de la ville en parcs et jardins et espaces d'accompagnement verts. Près de 48 parcs et jardins ont été créés par la ville durant cette période représentant 121 ha.

L'ensemble du patrimoine vert de la commune, zone naturelle, espaces boisés, parcs et jardins, coulées vertes du Lez, de la Mosson, et de façon générale de l'ensemble des cours d'eau de la commune, demande un effort de protection et de mise ou de remise en valeur, programmé dans le cadre du plan vert que la Ville s'engage à poursuivre.



LES POUMONS VERTS

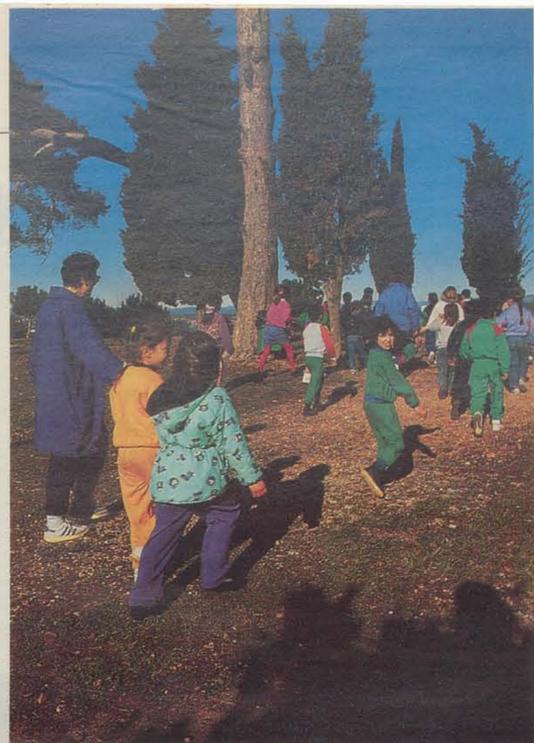
En plus de cette politique d'ouverture au public de parcs et jardins dans les quartiers, la Ville cherche à développer et à créer des poumons verts aux quatre points cardinaux de son territoire qui forment de plus des coupures d'urbanisation entre la ville centre et son agglomération.

L'objectif aujourd'hui est d'équiper des secteurs de la ville qui en sont dépourvus. Ces équipements reprennent le principe d'une gestion dynamique ralliant des espaces multifonctionnels - détente, loisir, culture, sport et jeux - favorisant l'animation de ces lieux à dominante végétale.

On peut citer parmi les poumons verts existants :

NORD : LE PARC ZOOLOGIQUE DE LUNARET

- parc public,
- zoo,
- ferme pédagogique.



Le parcours Santé de Grammont

BOIS DE MONTMAUR

- parcours santé.

NORD-EST GRAMMONT

- Parc public,
- parcours santé,

- centre horticole de la ville & mare écologique,
 - salle de spectacle Zénith,
 - théâtre,
 - complexe sportif.
- En cours de réalisation : aire de spectacle pour concerts de rock ; en projet : ensemble piscine olympique

que & équipements sports d'eau et de glace, centre équestre municipal, terrains de football supplémentaires & nouveaux courts de tennis couverts et non couverts.

NORD-OUEST VEYRASSY

- Terrain de base-ball,
- aménagement d'espaces verts.

EST et OUEST (en projet)

- Le golf au sud-est,
- parc central de Port Marianne à l'est,
- Poutingon à l'ouest.



La ferme pédagogique de Lunaret

LES COULEES VERTES DES COURS D'EAU

La ville poursuivra l'aménagement des rives du Lez et de la Mosson qui présentent des berges vertes d'une grande qualité de faune et de flore mais qui sont restées un peu sauvages et à l'abandon depuis de nombreuses années (broussailles, décharges sauvages, déversements clandestins d'eaux usées) ; D'autres cours d'eau comme le Verdanson, la Lironde, le Lantissargues et le Rieucoulon sont des cours d'eau de moindre importance qui ne sont en eau qu'en saison de pluie et n'ont pas d'espaces verts d'accompagnement de la richesse des deux précédents. Cependant, suivant

les bassins versants des rétentions ont été créées ou sont projetées qui seront autant d'espaces végétalisés au bénéfice des habitants des quartiers. La Lironde en particulier sera intégrée à l'aménagement du quartier des Jardins de la Lironde et traversera un espace vert.

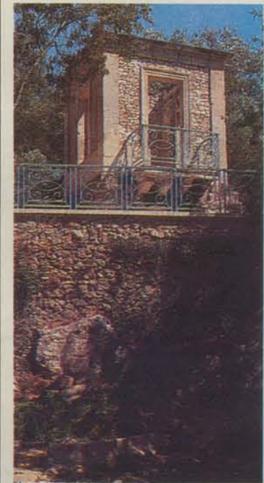
MOSSON COULEE VERTE

La Ville de Montpellier a lancé une étude en juillet 1987 qui s'étend des limites des communes de Montpellier et de Grabels, jusqu'au pont du Point du jour, soit un parcours d'environ 6km. A terme, l'objectif final est d'intégrer dans une réflexion plus globale et surtout intercommunale, des actions d'amélioration de la rivière et de ses abords.

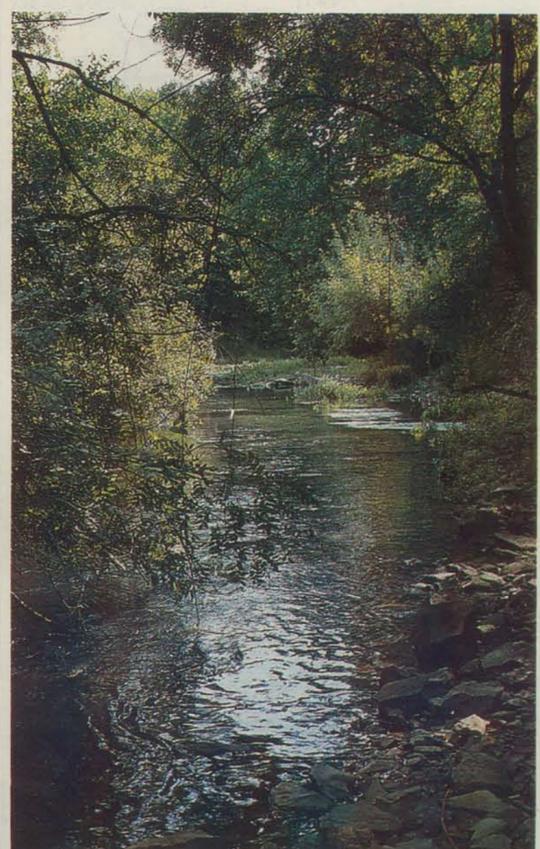
A ce jour, grâce aux actions engagées avec l'association "Mosson coulée verte", il est possible de dresser un premier bilan des réalisations :

- Aménagement d'une promenade le long des berges de la limite de Grabels au déversoir du Lac ;
- Restauration et mise en valeur de la Gloriette située rive gauche à quelques mètres de l'ancienne caserne de pompiers ;
- Nettoyage des berges et du lit de la rivière de la Gloriette au Parc Baroncelli (travaux 88) ;
- Aide logistique de la Ville aux différents chantiers de débroussaillage de "Mosson coulée verte".

Pour l'avenir, de nombreux projets sont à l'étude qui permettront à terme de relier la commune de Grabels au Château Bonnier de la Mosson en se promenant le long des berges. Il est également intéressant de noter que l'association Auberge de Jeunesse internationale travaille en étroite collaboration avec la ville : en 1988 et 1989 les chantiers de jeunesse ont pu se dérouler, regroupant ainsi une quinzaine d'adolescents de tous pays.



La gloriette restaurée sur les berges de la Mosson



Les berges de la Mosson : une grande qualité de faune et de flore



Vue du Lez vers le nord depuis le Mazet de Lunaret

LEZ VERT

La ville a effectué des travaux importants qui ont permis de réguler les crues du Lez. Ces travaux ont porté sur le recalibrage du lit du fleuve de la limite de la commune jusqu'au Pont Chauviac et ont permis ainsi de réduire les zones inondables et les dangers potentiels que représente la soudaineté de ces crues, tout en traitant l'aménagement du "Lez urbain" devant Antigone.

un seul plan d'eau continu de Montaubérou jusqu'au seuil de Sauret. Le soutien du débit d'étiage, en cours d'étude, sera assuré ce qui aura pour but d'améliorer la qualité des eaux du Lez et de le rendre plus attractif. La lutte contre les rejets sauvages sera accentuée. Le fleuve et ses berges seront ouverts au public grâce à la création d'un chemin piétonnier continu et des haltes pour équipements légers d'animation. Les activités, aviron, canoë, kayak,



Vue du point d'aménagement 2 du pont de Garigliano vers le sud

L'objectif est maintenant double : - rendre le Lez à la navigation comme cela était le cas jusqu'au début du siècle et créer un port de 300 anneaux au niveau de la plaine du Pont Trinquat ; - réhabiliter le Lez vert en le protégeant et en l'ouvrant au public. Pour ce faire, le seuil de Montaubérou sera rehaussé, les seuils du Moulin de Salicate et de Sémalen démolis de manière à créer

seront organisées. Mais cette ouverture au public sera accompagnée par une surveillance et une protection renforcée pour éviter la destruction des équilibres naturels. De même que pour la Mosson, l'objectif réside dans des actions sur le Lez qui peuvent être lancées dans un cadre intercommunal de manière à traiter globalement les problèmes du devenir de ce fleuve à la fois fragile et capricieux.



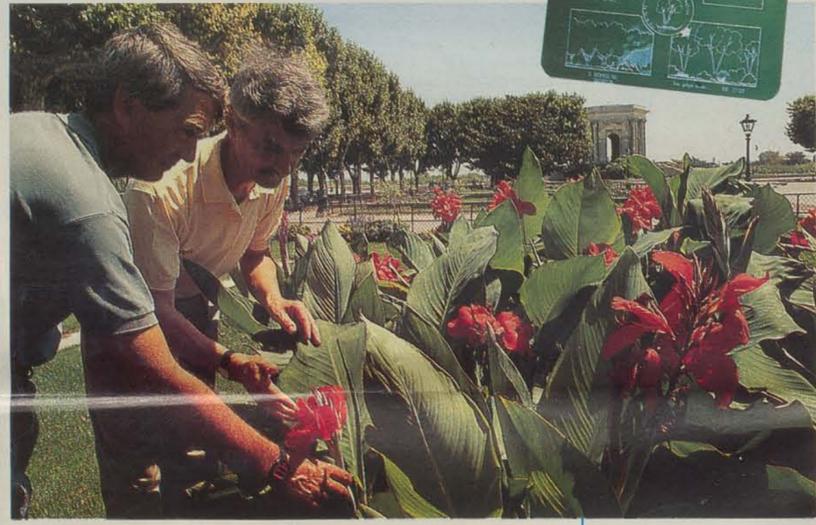
Vue de Castelnaud depuis le point d'aménagement

LA GESTION DU PATRIMOINE VEGETAL

Depuis deux ans, le Service des Espaces Verts s'est attaché à approfondir la connaissance du patrimoine dont il a la charge de la façon la plus détaillée possible.

Ce patrimoine est composé de mobiliers, de sols, de gazon et surtout de végétaux. La plantation d'un arbre étant faite pour plusieurs décennies, il est nécessaire de prendre des mesures de sauvegarde efficaces. Un principe de fichier a été établi, recensant tous les arbres individualisables (c'est-à-dire que l'on exclut les zones de type forestier Montmaur, Lunaret, Pinède Paillade, Mosson, et certaines parties de Grammont). Ce fichier est à la fois quantitatif et qualitatif.

Le pin d'Alep, d'origine naturelle, tend en effet à disparaître en raison du vieillissement et de l'impossibilité de se régénérer due à la densité du sous-étage, principalement de chêne vert. L'éclaircissement au sol a une intensité trop faible pour permettre la germination et la croissance des graines. Sans intervention, le pin d'Alep aura disparu dans quelques dizaines d'années, laissant un peuplement à un seul étage, entraînant une certaine monotonie de volume ou de couleur. En ouvrant des trouées au sol, en éclairant les cimes des pins pour leur permettre de fructifier et aux graines de germer, il est possible d'éviter cette régression. Sur une trouée, avant d'obtenir des résultats visibles par une



Il est déjà pratiquement complet pour les arbres d'alignement, amorcé pour les arbres de parc et rassemble divers éléments d'appréciation : - identification, - aspect morphologique (hauteur, diamètre), - aspect qualitatif, - âge estimé, - interventions à prévoir, - espérance de vie, - nature du sol.

LES ZONES BOISEES URBAINES

Elles représentent sur Montpellier 137 ha, dont l'entité la plus importante est le bois de Lunaret dans lequel est implanté le zoo municipal.

Le devenir de ces zones pose un certain nombre de problèmes : le vieillissement des sujets, ou la protection contre les incendies. Une étude a donc été confiée à l'ONF, avec pour objectif, le respect de la vocation de ces boisements en tant qu'espace de loisir et espace pédagogique, sous la forme d'un plan directeur de gestion comprenant :

- la prise en compte du paysage qu'ils constituent, - un état sanitaire, - un programme de renouvellement et de travaux d'entretien, - la mise en place de moyens de lutte contre l'incendie autre que ceux existants. L'exemple des sites de Montmaur et de Lunaret permet de mieux se rendre compte de l'importance d'une gestion échelonnée (sur 20 ans) qui permet de prévenir une dégradation de la végétation.

personne non avertie, c'est-à-dire avant que les semis atteignent une hauteur de 1 mètre, il faudra attendre environ 6 à 8 ans. Sur l'ensemble des sites, le service des Espaces Verts se donne 20 ans pour régénérer les 22,80 ha de vieux peuplement.

LES ESPACES BOISEES CLASSES

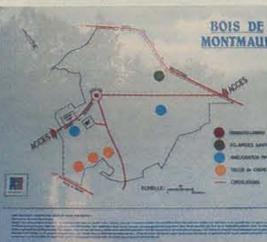
Avec la révision du P.O.S. en 1985, la Ville a complété un dispositif en lançant un programme de classement des espaces boisés, protégés depuis par les dispositions de l'article L.130.1 du Code de l'Urbanisme.

L'étalement de cette régénération sur la plus grande durée de survie envisageable permettra dès à présent et lors des futures mises en régénération (dans 130 ans environ) un équilibre des classes d'âge qui assurera la permanence des paysages.

236 hectares supplémentaires ont été ainsi classés au P.O.S. de 1985, en complément du P.O.S. de 1975 concernant ainsi 1100 espaces.

Le P.O.S. de 1975 ne définissait quant à lui que 100 hectares environ d'espaces seulement répertoriés donc constructibles partiellement. Le P.O.S. de 1985 a donc permis le triplement des espaces boisés classés en renforçant la surface classée et en supprimant les espaces simplement répertoriés.

Yves Lariou, Adjoint au Maire, délégué à l'environnement fait régulièrement la tournée des jardins de la ville en compagnie de Philippe Croze chef du service des espaces verts.



CONSEIL MUNICIPAL

- 1.Articles L122.20 et R122.7 du Code des Communes. Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal. Communication. 2.Lecture d'une lettre du Président du Centre Communautaire Juif de Montpellier adressée à la Mairie de Montpellier. 3.Désignation de M. Lévi, représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration à la Caisse de Crédit Mutuel de Montpellier. 4.Election de M. Geneste, représentant du Conseil Municipal à l'Assemblée Générale de la Société Anonyme d'Economie Mixte Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation Montpellier Cap Alpha, et de MM. Talvat, Lamarque, représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration. 5.Agrément de candidature de M. Létard pour la création d'un tabac presse, situé au Pont Juvénal, sur l'Esplanade de l'Europe à Antigone. 6.Acquisition du Château de Bagatelle et de ses dépendances. 7.Enquêtes préalables à la déclaration d'utilité publique et parcellaire du Chemin de Poutignon. 8.Cession du Syndicat des copropriétaires de la résidence "Les Arcades" pour la création d'un pan coupé Bd Benjamin Milhaud Rue du Languedoc.

- SERM et demande de déclaration d'utilité publique. 16.Approbation du dossier de réalisation de la Zac "Les jardins de la Lironde - Port Marianne", du traité de concession Ville/SERM et la demande de déclaration d'utilité publique. 17.Agréments de candidature de la Société Deviq France sur l'îlot ZJ2-1 de la Zac d'Antigone. 18.Approbation des avenants aux documents concernant l'Espace Pitot : protocole d'accord Ville/URBAT ; acte de vente du terrain Pitot ; la convention de Zac ; la convention d'affermage du parking public. 19.Agrément de candidature de la SARL CHLOR pour l'avant projet sommaire de la résidence Montpellier Sud II, zac de Tournezy. 20.Cession à la S.C.I. Attard Frères d'un terrain situé Zone Industrielle des Prés d'Arènes. 21.Subvention de 20.000F de la Ville pour l'opération "Jour de la Terre". 22.Subvention de 5000F, accordée par la Ville au laboratoire de Botanique de Montpellier II, dans le cadre du deuxième colloque International sur l'Arbre. 23.Appel d'offres pour le marché de fourniture de végétaux du service municipal des Espaces Verts. 24.Adhésion de la Ville à l'Association de reproduction des Lémurs Vari. 25.Subvention de la Ville aux Centres de Loisirs sans hébergement, colonies de vacances, centres aérés, ludothèques. 26.Versement de subventions dans le cadre du contrat de prévention 1990. 27.Convention entre la Ville de Montpellier et les associations gestionnaires des Centres de Loisirs sans hébergement. 28.Adoption du barème de participation familiale année 1990-1991, relatif à l'accueil permanent collectif et familial (crèches). 29.Adoption du barème de participation familiale, année 1990-1991, sur le principe de l'accueil temporaire et l'accueil permanent. 30.Adoption du barème de participation familiale et du principe d'accueil temporaire et permanent pour le jardin d'enfants. 31.Convention d'utilisation des locaux du Relais des Ursulines pour les associations participant à la mission globale de



Question n°31 : Relais des Ursulines

- 9.Cession gratuite par la S.A Marignan Immobilier d'un terrain en vue de la mise à l'alignement de la rue de Bionne. 10.Cession gratuite du terrain appartenant aux consorts Arnihac/Cabanel en vue de la mise à l'alignement de la rue Croix de Lavit. 11.Approbation de l'avenant n°1 à la convention pour les études et les acquisitions foncières d'une zone d'aménagement comprenant un golf. 12.Cession gratuite à la Ville par la S.N.C. Montpelliéraine Foncière d'un local à usage public dans le cadre de la réalisation de l'opération "Le Clos Saint-Guy". 13.Avenant n°1 au marché n°883 679 19 de l'entreprise Py pour la restauration de la Place Royale du Peyrou concernant la consolidation de l'angle nord-ouest du mur de soutènement des promenades basses et une première phase de réfection de l'emmarchement filant périphérique de la promenade haute. 14.Convention de mandat d'études pour l'opération Port Marianne. 15.Approbation du dossier de réalisation de la Zac des Consuls de Mer-Port Marianne - du traité de concession Ville/

- l'équipement : ADIAV, PAUSE GOUTER, ADAJE. 32.Convention entre les Services Funéraires Municipaux et la Mutuelle Générale de la Police. 33.Election de M. Soulas, représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Montpellier Université-Club Canoë-kayak. 34.Subvention aux associations sportives pour des actions ponctuelles. 35.Concession à M. Munoz de la cafétéria du Centre Nautique de la Paillade du 1er juillet au 31 août 90. 36.Convention jointe entre l'Association Familiale de l'Institut de l'Assomption Montpellier et la Ville de Montpellier pour l'utilisation du gymnase du collège. 37.Autorisation de transfert de crédits pour subvention aux deux groupes rock montpelliérains invités à "Anteprima" de Turin. 38.Désignation d'un maître d'oeuvre pour le réaménagement du Pavillon Populaire. 39.Transfert du marché n°600.E.0 pour l'entretien des bâtiments Communaux, gros oeuvre lot n°5, à l'entreprise DRAGO suite au changement dans la structure de l'entreprise. 40.Remise de prix dans le cadre de la préparation du 10ème anniversaire de la Foire aux Associations. 41.Accord de marché avec la société SOLATRAG pour l'exécution des travaux de création de réseaux d'eau-assainissement. 42.Dénomination de voies dans les quartiers Hôpitaux-facultés-Cévennes : rue de la Valsière, rue Sophie Germain, rue Jeanne Dieulafay, Allée Pauline Ramart, rond-point Jules Ventre. 43.Appel d'offres des travaux d'aménagement de la rue Pichod de Boutonnet pour l'élargissement entre le lotissement Chantierclerc et la rue de l'Aiguelongue. 44.Accord de marché d'entretien avec la Société SPAPA pour l'exécution de travaux de revêtement des trottoirs en asphalte coulé. 45.Accord sur la reconstruction et rénovation du marché des Halles Laissac. 46.Garantie de la Ville à l'emprunt de 2 410 000 francs du CCAS pour l'acquisition et l'aménagement du foyer d'adolescents de la maison d'enfants Marie Caizergues. 47.Garantie de la Ville à l'emprunt de 1 143 000 francs du CCAS pour la réfection



Question n°28 : Accueil dans les crèches : participation des familles

- de la chaufferie et travaux de la résidence-foyer Les Aubes. 48.Garantie de la Ville à l'emprunt de 260 000 francs du CCAS pour les travaux et équipements divers de la résidence-foyer Montpelliéret. 49.Garantie de la Ville à l'emprunt de 4 850 000 francs du CCAS pour l'acquisition et l'équipement mobilier de la résidence-foyer Saint-Côme. 50.Affectation de subventions aux Fédérations pour la prise en charge des frais des directeurs et animateurs des Maisons pour Tous et Maisons de quartiers de la ville. 51.Garantie complémentaire par la Ville de Montpellier d'un montant de 91 170 francs pour le remboursement d'un emprunt de 591 570 francs que l'OPAC se propose de contracter auprès du Crédit Foncier de France. 52.Cotisation minimum de la taxe professionnelle du local de référence appartenant à M. Coutelou. 53.Exonération temporaire de taxe professionnelle - dans le cadre de l'aménagement du territoire - des entreprises visées à l'article 1465 du Code Général des Impôts et dans les conditions visées par cet article. 54.Attribution de la subvention d'un montant de 4 500 francs aux Comités et Associations de quartiers qui ont fait une animation à l'occasion de la fête de la Saint-Jean. 55.Actualisation du prix des repas et des prestations associées (accueil), tarifs, année scolaire 1990-1991. 56.Cession de matériel usagé au restaurant "La Pontonade". 57.Don de mobilier réformé provenant du Service des Restaurants scolaires aux Guides de France. 58.Avenant n°1 aux conventions passées entre la ville et trois sociétés d'affichage : Dauphin, Avenir Publicité, Giraudy, relatifs à l'affichage sur certains emplacements du domaine privé communal. 59.Avenant n°1 à la Convention Ville-Société Decaux relatif à l'installation sur le territoire communal de divers mobiliers urbains.

- 60.Avenant n°1 à la Convention Ville-Société Decaux relatif à l'installation de dix-huit mobiliers urbains dénommés "colonnes Morris". 61.Contrat de location passé entre la Ville de Montpellier et la Société Decaux pour l'installation de deux mobiliers d'entrée de ville dénommés "Phare". 62.Avenant n°1 à la Convention Ville-Société des Sanitaires publics à l'entretien automatique pour la location de sanitaires supplémentaires. 63.Prix de vente des cartes postales sur l'exposition "l'Eté Australien". 64.Accord sur les travaux de restauration du tableau "Saint-Jean de la Croix" appartenant au Musée Fabre. 65.Convention Ville-EDF pour la mise à disposition d'un local pour un poste de distribution publique situé rue Mariage à l'école Jeanne d'Arc. 66.Convention Ville-EDF de mise à disposition d'un local pour un poste de distribution publique aux Halles Castellanes. 67.Désignation des concessionnaires des trois kiosques installés sur l'Allée Paul Boulet. M. et Mme Flamanc "Les Jets d'eau" (500 000F) ; Mlle Evelynne Clares et Sylvie Rodriguez "Le kiosque à Malices" (600 000F) ; M. Pierre Taulelle "Soif du Temps Jadis" (1 100 000F). 68.Désignation des délégués de l'administration appelés à siéger en commission Hygiène et Sécurité et en commission formation des Comités Techniques Paritaires. 69.Désignation de délégués de l'administration appelés à siéger au sein du groupe de travail sur le règlement intérieur des commissions Administratives Paritaires. 70.Recrutement d'un directeur contractuel pour la Maison pour Tous du Petit Bard. 71.Convention entre la Ville de Montpellier et l'Association "Les Arts au Soleil" pour sa participation à l'opération "Les Arts au Soleil". 72.Voeux du Conseil Municipal sur la création d'un dénivelé permettant un accès sûr et rapide aux Hôpitaux Lapeyronie et Arnaud de Villeneuve.

Question n°13 : restauration de la place royale du Peyrou



SEANCE DU 25 JUN 1990

imprimerie
in
nouvelle

**Votre partenaire
informatique**

CONTINU - SEMI-CONTINU

FEUILLES - COMPOSITION LASER

Z.I. Chemin de Léry - 83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES
Téléphone : 94 94 84 36 - Fax : 94 30 66 97 - Télex IMPNOUV 404 678 F

ETEC : LES HIGH-TEC DE L'INGENIERIE
BATIMENT, URBANISME, ENVIRONNEMENT



Faisabilité et études économiques
Assistance à Maître d'Ouvrage
Maîtrise d'Oeuvre générale
Etudes d'exécution
Expertises
Ordonnancement - Pilotage
Coordination

ETEC 10, rue des Rivettes - 34070 MONTPELLIER
Téléphone : 67.47.93.00 - Télécopie 67.69.29.23
S.A. au capital de 300 000 F

Sté d'exploitation des Ets
YVES DEJEAN



CONSTRUCTION DE CAVEAUX
& MONUMENTS FUNERAIRES

PIERRES - MARBRES
GRANITS
Toutes provenances

REMISE A NEUF
DE MONUMENTS ANCIENS
GRAVURES

45, avenue Saint-Lazare
(Rond-Point du Cimetière)
34000 Montpellier
☎ 67 79 47 68



42, rue Adam-de-Craponne
34000 MONTPELLIER
Tél. 67 92 67 80
Entrepôts
Z.I. VENDARGUES
Tél. 67 70 31 83

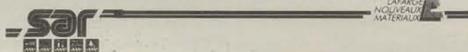
j. vergne S.A. LA BOISSEROLLE
OBERFLEX
ISOROY - ROL - KZ
Bois & Dérivés PARQUETS KHARS



M.M.B.T.P.

TERRASSEMENT - V.R.D.
ASSAINISSEMENT
DEMOLITION
MAÇONNERIE GENERALE

Zone artisanale Los Carteirades - Jacou - B.P. 13
34822 TEYRAN Cedex - ☎ 67 59 18 18



**MOBILIER URBAIN
SIGNALISATION HORIZONTALE**

Z.I. Sud Le Gua,
Rue des Caraïbes - 34880 LAVERUNE
☎ 67 47 59 60

L'AGENCE IMMOBILIERE
Montpellier et sa région

*En vente chez
Vos voisins
de Fourvaux.*

**TOUT
L'IMMOBILIER
dans L'Hérault**

- LE MARCHE DE LA REVENTE
- APPARTEMENTS NEUFS
- TERRAINS A BATIR
- VILLAS EN CONSTRUCTION



CREATIMMO
IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Nous construisons à la mesure de vos ambitions

ZAC DE TOURNEZY QUARTIER D'ENTREPRISES MONTPELLIER
TÉL. 67 69 29 00

**CABANON
SPORTS**

1^{er} spécialiste du sport d'équipe et des collectivités
TENNIS - ESCALADE - SKI - RANDONNEE - GRS - VTT

Centre Commercial "Les Cévennes" - 921, av. Louis Ravas
34080 Montpellier ☎ 67 63 06 60

**Les Paysages
du Sud**

Etude Création
Entretien
de vos Espaces Verts

Les Joncasses - Route de Murviel
34660 Cournonterral
Tél. 67 85 38 00



Devenez propriétaire
sans apport personnel
Plus de 600 appartements et de 100 villas
à Montpellier et aux alentours

DUBOIS-IMMOBILIER
67 58 16 47 (face à INTERMARCHÉ)
46, av. G.Clemenceau - 34000 Montpellier



ENSEIGNES LUMINEUSES
CHEMIN DU RIEUCOULON - 34430 ST-JEAN-DE-VEZAS - MONTPELLIER
TÉL. : 67 47 09 99 FAX : 67 47 06 18

MONTPELLIER NOTRE VILLE

BRÈVES

Cimetière de Celleneuve

La Ville de Montpellier informe ses administrés que les sections suivantes seront désaffectées à compter du 1er octobre 1990 :

- La section Adulte F du Cimetière Celleneuve dans laquelle les inhumations ont eu lieu du 1er août 1974 au 07 mars 1979 ;
- La section E Nouvelle Enfants du Cimetière Celleneuve dans laquelle les inhumations ont eu lieu du 1er septembre au 30 octobre 1975 ;
- La section D Adultes 1er rang du Cimetière Celleneuve dans laquelle les inhumations ont eu lieu du 06 février 1981 au 31 octobre 1984.

Les personnes qui désiraient enlever les signes funéraires placés sur la tombe de leur parent, sont invitées à le faire au plus tôt.

Elles devront se munir, à cet effet, d'une autorisation qui leur sera délivrée par le bureau des inhumations, complexe funéraire de Grammont, route de Mauguio, sur présentation d'une pièce d'identité (Livret de Famille ou Bulletin d'inhumation).
Tél : 67.64.38.38

Prophylaxie de la peste équine Déclaration de détention d'animaux de l'espèce équine

Par arrêté ministériel du 8 juin 1990, relatif à la prophylaxie de la peste équine, tout détenteur d'équidés doit déclarer et faire identifier ses animaux.

S'adresser au : Service Communal d'Hygiène et de Santé, rue de la Spirale
34000 Montpellier - Tél. : 67 34 70 25

La Rooster Qi 200 : Une camionnette déguisée en voiture de sport

La Rooster Company vient de sortir une drôle de voiture. Avec une mécanique Fiat et un coffre immense elle a toutes les qualités d'un véhicule utilitaire.

Tout son originalité réside dans son look de voiture de sport avec une carrosserie réalisée en matière composite teintée dans la masse. Elle peut même se transformer en cabriolet !

Le prototype, construit à Mireval, par la Société de conception et d'application des matières plastiques, est visible au garage Boutonnet, 46, rue Lakanal. On pourra voir cet engin, à l'occasion d'une journée portes ouvertes :

Samedi 15 septembre
Echelles de la Ville Antigone

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

• Directeur de la Publication : Raymond Dugrand • Rédaction : Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, Tél. 67 34 70 00, poste 4469 • Edition, Régie Publicitaire : SEDIP COMMUNICATION, 1025, rue Henri-Becquerel, Bât. 17, Parc-Club du Millénaire, 34036 Montpellier, Tél. 67 64 64 90 • Conception, création, photocomposition, montage, photogravure : CRIPP L.R., 1025, rue Henri-Becquerel, Bât. 6, Parc-Club du Millénaire, 34036 Montpellier, Tél. 67 64 71 88 • Impression : Offset Languedoc, Vendargues, Tél. 67 70 28 40 • Distribution : SDP, 112, chemin du Rieucoulon, Tél. 67 47 29 63 • Dépôt légal : septembre 90

CONSEIL MUNICIPAL



Question n°7 : opération de restauration du quartier Verrerie Basse

- Articles L12220 et R1227 du Code des Communes. Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal, Communication.
- Recensement général de la population 1990. Débat sur les premiers résultats.
- Avenant n°1 au marché des travaux confié à la Méridionale des Travaux, et avenant n°2 au contrat de maîtrise d'oeuvre A.U.A. dans le cadre de l'opération d'aménagement de l'Allée du Tourisme.
- Convention Ville/SERM pour les études et la réalisation de travaux d'infrastructures primaires pour l'aménagement de l'Esplanade Charles De Gaulle.
- Cession gratuite du terrain appartenant à S.N.C. Méditerranée Construction en vue de la mise à l'alignement de la rue du Colonel Marchand.
- Convention tripartite Ville/District/SERM préalable à l'aménagement et à l'exploitation de la Zac Garosud.
- Cession à l'OPAC d'immeubles situés îlot "Verrerie Basse", dans le cadre de l'opération "R.H. Verrerie Basse".
- Subvention de la Ville à l'OPAC pour le dépassement du prix de référence des opérations de réhabilitation des immeubles 8, rue des Ecoles Pies ; 25, rue Ste Ursule.
- Révision du P.O.S. 1ère phase bilan de la concertation et modification du projet arrêté le 6 décembre 1989.
- Programme d'aménagement d'ensemble (P.A.E) du Boulevard de Strasbourg.
- Programme d'aménagement d'ensemble "Le mas de Belvezet".
- Convention Ville/OPAC pour les études et la réalisation des aménagements de l'opération R.H. Verrerie Basse.
- Agrément de candidatures à la SOFAP, la SCI LE THELEME, SCI LE DIAMANT et attribution des îlots A.D.E du secteur "Le Rabelais" de la Zac d'Antigone.
- Agrément du dossier de création de la 5ème modification de la Zac d'Antigone concernant l'édification du Centre International d'Affaires.
- Convention de mandat pour la réalisation de travaux d'infrastructures primaires pour le programme des équipements publics de la Zac Blaise Pascal.
- Dossier de réalisation de la première extension-modification Zone d'aménagement concerté Blaise Pascal.
- Modification du Plan d'aménagement de zone et du règlement d'aménagement de zone de la Zac de la Fontaine.
- Dossier de création de la Zac du 8 mai 1945.
- Appel d'offre pour la réalisation des travaux de rénovation des façades de la cour Jacques Coeur.
- Modification des limites de propriété entre les immeubles communaux 20, rue de l'Aiguillerie, 9, rue Petite Loge et l'immeuble appartenant à l'Etat sis 22, rue de l'Aiguillerie.
- Appel d'offre pour des travaux d'aménagement des locaux, sis 18 rue Ferdinand Fabre en "Maison de l'Environnement".
- Projet de restructuration de la crèche Louise Guiraud.
- Demande de subvention auprès de la Caisse d'allocations familiales pour la rénovation d'ensemble de la "crèche les Sept Nains".

24.Procédure de marchés négociés dans le cadre de l'aménagement extension de la halte-garderie Embouque d'Or.
25.Construction d'un centre équestre municipal au Domaine de Grammont.

26.Extension de la tarification aux écoles primaires privées, aux Universités et aux écoles supérieures et spécialisées des installations sportives municipales.

27.Demande de subvention auprès de l'Etat pour la construction de la 6ème tranche du Stade de la Mosson.

28.Tarif de vente des brochures des sélectionnés à la Biennale des Jeunes Créateurs de l'Europe Méditerranéenne.

29.Répartition des aides allouées pour l'année 1990 des bourses municipales d'apprentissage.

30.Attribution de subventions aux écoles maternelles et primaires pour l'organisation de classes de découverte.

31.Avis favorable à la dénomination de "Collège Camille Claudel" pour le collège de l'Avenue d'Assas, situé 5, rue Louis Roumieux.

32.Réajustement du taux horaire de l'Etude surveillée pour l'année 1990.

33.Contrat de maîtrise d'oeuvre Ville/District pour l'aménagement de voirie de la Ville de Montpellier en faveur du transport en commun.

34.Appel d'offre pour un marché de clientèle "travaux de serrurerie" utilisé par la Direction du Génie Urbain.

35.Dénomination de voies dans les quartiers Hôpitaux-facultés, Les Cévennes, Croix d'Argent, Millénaire, Montpellier-centre.

36.Protocole d'accord Ville/C.G.E. pour la remise en état de revêtement de chaussées et trottoirs.

37.Compte administratif 1989 de la Ville de Montpellier - Budget principal et budgets annexes du Service de l'Eau et de l'Assainissement.

38.Autorisation spéciale d'ouverture et de virements de crédits au budget 1990.

39.Direction de l'Informatique - Appel d'offres pour la poursuite de l'automatisation de la Production Informatique.

40.Appel d'offre pour l'évolution du réseau informatique.

41.Plan "Urba" complément du Plan cadastral Marché URBIMAP.

42.Affectation de subventions dans le cadre du budget supplémentaire 1990.

43.Garantie de la Ville à l'OPAC pour le remboursement d'un emprunt de 25.020.000 francs destiné à la construction de la Cité Olympique.

44.Garantie de la Ville à l'OPAC pour le remboursement d'un emprunt de 2.780.000 francs destiné à la construction de la Cité Olympique.

45.Garantie complémentaire de la Ville à l'OPAC pour un montant de 520.000 francs nécessaires à la réalisation d'un emprunt de 17.300.000 francs destiné à la construction de la Résidence Gustave Eiffel.

46.Modification de la Délibération du Conseil Municipal du 4/12/85 portant garantie de la Ville par l'OPAC pour un emprunt de 26.000.000 francs destiné à la construction de la Résidence Universitaire.

47.Demande de subvention au Conseil Général destinée au fonctionnement et à l'équipement des restaurants scolaires de la Ville.

48.Appel d'offre pour la reconstruction des restaurants scolaires des écoles primaires et maternelles de Salamanque et de Barcelone.

49.Marché négocié avec la Société Lufthansa pour le transport aérien des oeuvres de l'exposition "L'Eté Australien".

50.Tarif de vente des tee-shirt de l'exposition "L'Eté Australien".

51.Désignation de 12 élus suppléants au Conseil d'Administration du C.O.S.C.

52.Recrutement d'un chargé de mission pour l'Exposition Bazille prévue au Musée Fabre durant l'été 1991 et dispositions du contrat.

53.Création d'un poste de Directeur contractuel de la Maison de l'Environnement. Définition des clauses du contrat.

54.Approbation du rapport des administrateurs de la SERM au Conseil Municipal.

55.Approbation du rapport des administrateurs de la Foire Internationale de Montpellier (SEMIFIM) au Conseil Municipal.

56.Approbation du rapport des administrateurs de la Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction au Conseil Municipal.

57.Voeu de la représentation de la Ville à la SIAGE.

58.Approbation du rapport des administrateurs de la SMTU au Conseil Municipal.

59.Compte rendu annuel de la SERM à la collectivité concernant le Corum.

60.Compte rendu annuel de la SERM à la collectivité concernant "Les Echelles de la Ville".

61.Compte rendu annuel de la SERM à la collectivité concernant l'opération "Verrerie Basse".

62.Compte rendu annuel de la SERM à la collectivité concernant la Place du 8 Mai 45.

63.Compte rendu annuel de la SERM à la collectivité concernant la convention d'acquisition foncière de Port Marianne.

64.Compte rendu annuel de la SERM à la collectivité concernant les conventions d'étude Ville/SERM de Port Marianne.

65.Compte rendu annuel des comptes du mandat d'acquisitions foncières de l'opération Tournezy II, établi par la SERM.

66.Compte rendu à la collectivité de Zac d'Antigone établi par la SERM.

67.Compte rendu à la collectivité de Zac d'Antigone sur l'opération Zac Blaise Pascal.

68.Compte rendu à la collectivité de Zac Blaise Pascal.

69.Compte rendu à la collectivité de Zac de la Fontaine.

70.Compte rendu à la collectivité de Zac de la Fontaine.

71.Compte rendu à la collectivité de Zac de la Fontaine.

72.Compte rendu à la collectivité de Zac de la Fontaine.

73.Compte rendu à la collectivité de Zac de la Fontaine.

74.Compte rendu à la collectivité de Zac de la Fontaine.

75.Compte rendu à la collectivité de Zac de la Fontaine.

EUROMARCHE MONTPELLIER

Centre Commercial 55 boutiques



C.C. TRIFONTAINE - Route de Ganges

EUROMARCHE
D'ABORD, VOUS RENDRE SERVICE

Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 22 h

Arrosage parcs-jardins
irrigation agricole
tranchées mécaniques

DEBART IRRIGATION

service après-vente - devis gratuit

67 68 45 90 102, imp. des Girelles
CARNON - 34280 GDE MOTTE



Médecine - Chirurgie - Obstétrique

— consultez l'Annuaire Electronique

25, rue de Clémentville - MONTPELLIER
Tél. : 67.92.85.54

L'ACTIVITE IMMOBILIERE
Montpellier et sa région

*En vente chez
Votre mandataire
clémentville*

**TOUT
L'IMMOBILIER
dans L'Hérault**

- LE MARCHÉ DE LA REVENTE
- APPARTEMENTS NEUFS
- TERRAINS A BATIR
- VILLES EN CONSTRUCTION

CEGELEC

L'INGENIERIE ELECTRIQUE
PARTOUT OU LE PRESENT A DE L'AVENIR

- Electricité industrielle
- G.T.C.
- Automatisme
- Courants faibles et forts
- Eclairage public
- V.R.D. Electricité



AGENCE DE MONTPELLIER

Parc du Millénaire - Rue Henri Becquerel - Allée Niels-Bohr - 34000 Montpellier
67 64 98 98 - Télécopie 67 65 58 54

PLUS QUE QUELQUES LOGEMENTS, DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE



VAL DE CROZE - "LES ARCADES"

O.P.A.C. - 24, rue Robespierre - MONTPELLIER - Tél. 67.47.16.55

CHAUFFAGE : dépannage, installation, contrat
d'entretien, chaudière :
Fuel • Gaz • Pompe à chaleur • Solaire • Climatisation
PLOMBERIE : sanitaire, zinguerie :
Pose anti-tartre • Adoucisseur

**JACQUES
LYRON**

Tél. 67.65.48.93

Les Aiguerelles Basses - 171, rue de la Géode - 34000 MONTPELLIER

SALERY S.A.

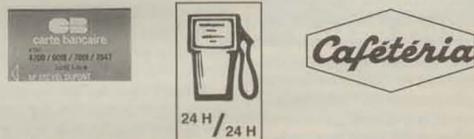
Cévennes Littoral
Produits d'Entretien

6, rue Jacques-Boudon
30170 Saint-Hippolyte-du-Fort



MONTPELLIER
Route de Palavas
Autoroute sortie sud

GALERIE MARCHANDE
16 Boutiques



AUTO SERVICE

BRÈVES

Opération de prévention et de contrôle anti-bruit

Pendant la semaine du 25 au 29 juin 1990,
une série de contrôles ont été effectués
dans différents quartiers de Montpellier
par la Police Municipale à l'aide d'un déci-
belmètre.

Ces contrôles et mesures ont essentielle-
ment porté sur le niveau sonore et la
conformité des motos et mobylettes.
Une quarantaine d'engins ont été verbalisés
au cours d'interventions dans les cités
: Val de Croze, Paul Valéry et les quartiers
: de la Chamberte, la Paillade, Petit Bard,
Saint-Martin, Lemasson-Tastavin, Croix
d'Argent, etc.

Palmarès régional de l'habitat 90

La Ville de Montpellier figurait parmi les
lauréats du Palmarès régional de l'habitat
1990 pour les opérations concernant les
cités Agropolis et des Beaux-Arts. Les dis-
tributions ont été remises le 14 juin à 17h.

Dévi- ation de Juvignac : Travaux circulation

Les travaux de la déviation de la RN.109 à
Juvignac ont commencé. Cette déviation
se raccordera sur l'avenue de la Liberté, à
hauteur de la Cave Coopérative, par un
échangeur dénivelé.
Ce chantier nécessite une déviation de la
circulation qui se fera par une chaussée
provisoire établie en bordure de l'avenue
de la Liberté. Cette déviation provisoire a
été mise en service le 31 août pour une
durée prévue de 8 mois ; la vitesse y est
limitée à 45 km/h.

S.O.S rétinite pigmentaire

Cette terrible maladie qui aboutit presque
toujours à la cécité touche 40.000 per-
sonnes en France.
Vous pouvez aider ceux qui se battent
pour développer la recherche contre ce
mal en adhérant à l'Association S.O.S Rétini-
te pigmentaire.
S.O.S Rétinite pigmentaire
Mme Monique Roux
Villa Provence
Impasse de la Bauce
Route de Vauguière
34000 Montpellier
CCP 3047695

Contre le VOL



Inauguration du Pont Vincent Badie à la Paillade, le 6 juillet



Inauguration du passage piétons feux tricolores de l'avenue de Vanières le 21 juillet

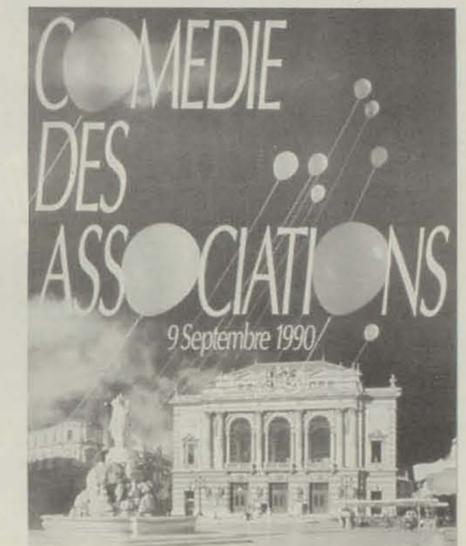


Georges Frèche dévoile la plaque de la salle Alegria Beracasa, le 30 juillet



Remise des clefs de la voiture électrique aux jardiniers, le 9 juillet

COMEDIE DES ASSOCIATIONS



9 Septembre 1990

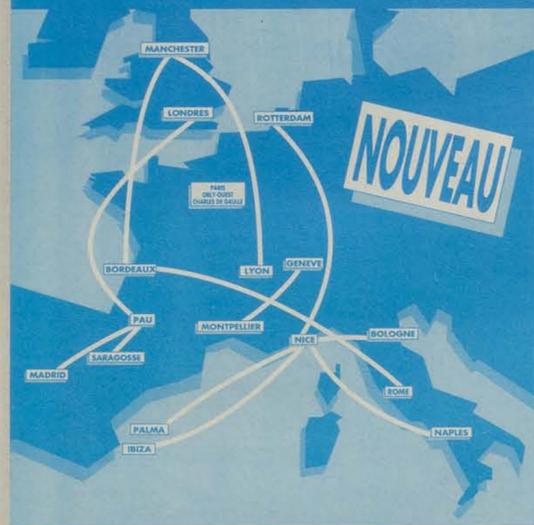


Raymond Dugrand, Maire Adjoint chargé de l'Urbanisme reçoit des mains de M. Jean Daudelinger, représentant de la Commission Européenne des Affaires Culturelles un chèque de 100 000 écus pour la qualité de la restauration du couvent des Ursulines



Georges Frèche et André Vezinhet, inaugurent les nouveaux locaux de l'Hortus Pétanque, le 6 juillet

AIR LITTORAL



NOUVEAU

AIR LITTORAL
dessert plus de

23 CAPITALES
Régionales Françaises
et Européennes

ce qui représente près de
40 lignes régulières directes

AIR LITTORAL SERVICES
AÉROPORT MONTPELLIER-
FREJORGUES - B.P. 43
34131 MAUGUIO-FRANCE
TELEX : AIRLIT 490 601 F
RÉSERVATIONS MONTPELLIER
67 65 49 49
RÉSERVATIONS PARIS
(1) 47 35 70 71

DACTY MATIC PRESTATAIRE DE SERVICE EN TRAITEMENT DE TEXTE

Spécialisée en PAO (Publication Assistée par Ordinateur) et en photocopie, DACTY MATIC installée depuis 5 ans à Montpellier réalise tous vos travaux :

- TRAITEMENT DE TEXTE avec maquette, mise en page et impression. • TABLEAUX, histogrammes, schémas...
- Réalisation de LIVRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE : les Télécom font confiance à DACTY MATIC.
- ARCHIVES : vos documents sont conservés au minimum deux ans.
- FRAPPE EN LANGUES ÉTRANGÈRES : anglais, italien, allemand et espagnol.
- PHOTOCOPIES : recto/verso, noir et blanc ou bleu, réduction 50 %, agrandissement 200 %. Prix : 0,35 F.
- CURRICULUM VITAE, rapport de stage, thèse...

Pour vous assurer un travail fini, DACTY MATIC travaille sur : • Un MACINTOSH + imprimante laser • Trois DOCUMENTERS RANK XEROX. • Un NORMEREL AT COMPACT (word et multiplan) avec deux lecteurs pour disquettes 5 pouces 1/4 ou 3 pouces et demi. • Un PHOTOCOPIEUR CANON NP 48 35.

Marie-Noëlle Boulely et ses collaborateurs vous attendent du lundi au vendredi de 8 h à 17 h non stop, au Parc des Athamantes, 740, avenue des Apothicaires à Montpellier. Tél. 67 52 49 49 ou 67 52 67 67

Escassut
ESCASSUT
Les meilleures marques au meilleur prix
CHEMISIER 25, rue des Etuves
CHAUSSEUR 34000 Montpellier
HABILLEUR
MEPHISTO
MARCHER EST UN PLAISIR
CIRCULATION ET COUSSIN D'AIR

*En vente chez
Vos marchands
de Bournaub.*

TOUT
L'IMMOBILIER
dans L'Hérault

LE MARCHÉ DE LA REVENTE
APPARTEMENTS NEUFS
TERRAINS À BATIR
VILLAS EN CONSTRUCTION

REYNAUD MONTPELLIER S.A. RM
MENUISERIE - CHARPENTES
BOIS - ISOLATION - MATERIAUX
DE CONSTRUCTION
325, route de Nîmes
B.P. 14 - 34920 LE CRÈS
Tél. 67 70 39 30
Télex 480 291
Télécopie 67,87 09 92

CPD
Couverture
Plomberie
Entretien
Dépannage
Couverture :
Charpente-bois, Zinguerie, Tuiles,
Cheminées, Isolation.
Plomberie :
Sanitaire, Chauffage thermique.
Entretien :
Chaudière, Compteur d'eau, etc...
Dépannage : Divers
60, rue de Fontcouverte
34070 MONTPELLIER 67 42 28 00

E.E.G. BERTHILLOT
Membre Association
DOMELEC EDF
BAT.-IND.
CLIMATISATION
AUTOMATISATION
1092, rue Pierre-CAUSSE
34080 MONTPELLIER
Tél. 67 45 23 58

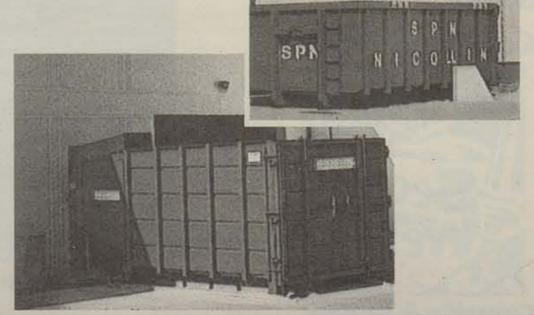
SOS Planchers
Yvan NEMET
• La menuiserie métallique
Pose de faux planchers - Plafonds
• Pose de cloisons en aluminium
67 65 11 25
12, rue de Réthel
34000 Montpellier
Télécopie : 67 22 27 11

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
NETTOIEMENT DES RUES



N GROUPE NICOLLIN
351, rue de la Castelle
B.P. 1231 - 34011 Montpellier Cedex
Tél. 67 27 20 21

COLLECTE ET ÉVACUATION DE
DÉCHETS
INDUSTRIELS



MONTPELLIER NOTRE VILLE

MONTPELLIER EUROPEEN



Montpellier-Hérault,
vainqueur de la Coupe de France
rencontrera Eindhoven en Coupe d'Europe le 20 septembre.

Portrait officiel : NOUZARET (manager général) - LEMOULT - LUCCHESI - THETIS - FRECHE (Député-Maire) - BROUARD - DER ZAKARIAN - VALDERRAMA - GERARDY (Kiné) - QUEVEDO (intendant) - KASPERCZAK (entraîneur) - FERHAOUI - BLANC - BARRABE - NICOLLIN (président) - FLUCKLINGER - NONO - XUEREZ - PRINTANT (entraîneur adjoint) - BAILLS - GUERIN - RIZZETTO - ZIOBER - SAUMADE (président Conseil Général) - COLLETER - CASTRO - SUVRIJN - GARANDE.

**FINALE CHAMPIONNATS DE FRANCE
DE JOUTES TOUTES METHODES**

Du 7 au 9 septembre,
Montpellier accueille la
Finale des Championnats
de France de joutes
toutes méthodes. Trois
jours de fête et de
détente au bord du Lez.
Rafraîchissant...

N'allez surtout pas dire à un pratiquant de la joute provençale qu'il effectue le même sport qu'un adepte de la joute parisienne, lyonnaise, givordine ou languedocienne.

Chaque méthode de joute a en effet son propre règlement. Le type du bateau, le nombre de rameurs, la longueur des lances, la forme du plastron ou le folklore varient également en fonction de l'origine. Quant à la petite plate forme arrière, sur laquelle le joueur se tient en équilibre pour affronter son concurrent, elle se nomme "Tabagnon", "Trinquet" ou "Tintaine".

C'est à Montpellier, sur les superbes bassins de Pont Juvenal que seront organisées les quatre finales des championnats de France de joutes, qui se déroulent habituellement dans quatre sites différents.

Organisée sur trois jours, du 7 au 9 septembre, cette finale rassemblera dans un même lieu tous les adeptes de la joute, concurrents, partenaires et spectateurs autour d'un programme attractif, partagé entre compétition et festivités.

*Championnats de France
de Joutes*
(TOUTES METHODES)

PORT JUVENAL
8/9 SEPTEMBRE 1990

sport

**8^e CHAMPIONNATS
D'EUROPE DE BOULES**

C'est dans le cadre du Zénith complètement réaménagé pour la circonstance que tous les amateurs de "lyonnaise" se retrouveront du 12 au 16 septembre, pour la 8^{ème} édition des Championnats d'Europe.



Entente Bouliste Montpelliéraine
Boulodrome Boussines
Rue Boussines
34000 Montpellier
Tél. : 67.41.01.39

L'Entente Bouliste Montpelliéraine placée sous la présidence de M. Antoine Perrier, regroupe aujourd'hui 320 licenciés qui s'entraînent sur 13 aires de jeux dont 5 couvertes.

14 joueurs sont en Division Nationale. Le club dispute le Championnat de France des Clubs et mène de nombreuses actions pour attirer les jeunes vers une discipline qui mérite une plus grande audience. Le club accueille un international espoirs, Luc Ayrat.

Il poursuit l'organisation des grandes manifestations, comme la Coupe de France au Peyrou en 1986, les Championnats de France au Zénith et à Grammont en 1989 ainsi que les Championnats d'Europe qui se dérouleront du 13 au 16 septembre 90 au Zénith.

MONTPELLIER-BARCELONE

La 3^{ème} épreuve cycliste sur route Montpellier-Barcelone se déroulera du 27 septembre au 30 septembre 90.



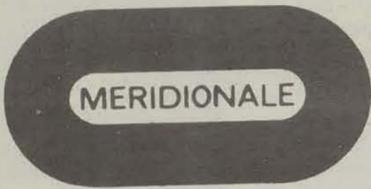
Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.). Elle sera organisée conjointement par la S.C.U.E. Sants/Barcelone et l'ASPTT Montpellier.

TABLEAU DES ETAPES

JEUDE 27 SEPTEMBRE - matin 1 ^{ère} étape 23.250 km Contre la montre pour équipes Zénith - Mauguio - Mudaison - Zénith Départ 3 minutes en 3 minutes.	JEUDE 27 SEPTEMBRE - après-midi 2 ^{ème} étape 105 kms Montpellier-Béziers	VENDREDI 28 SEPTEMBRE 3 ^{ème} étape 164 kms Béziers-Argelès-sur-Mer	SAMEDI 29 SEPTEMBRE 4 ^{ème} étape 120kms Argelès-sur-Mer-Palafrugell	SAMEDI 29 SEPTEMBRE 5 ^{ème} étape 13,3 kms Contre la montre individuel Palafrugell-Palafrugell	DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 6 ^{ème} étape 156,8 kms Palafrugell-Barcelone
---	---	---	--	---	---



UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE Bâtiment et Travaux publics



Méridionale de travaux
Immeuble Atalante
Z.A.C. d'Antigone
rue d'Athènes - B.P. 1187
34011 Montpellier cedex 01
67.64.44.40



BAURES REGROUPE TOUTES SES ACTIVITES EN Z.I. DES PRES D'ARENES

Pour servir plus efficacement sa clientèle, BAURES, tout en conservant son caractère de permanence et de sérieux qui a fait sa notoriété, regroupe toutes les activités de son agence de Montpellier sur un seul site, dans des installations entièrement modernisées. L'ensemble des départements fonctionnent, depuis la fin août sur un site de 5 hectares et demi dont 13 000 m² ont été couverts et qui abritent :

- le département quincaillerie-outillage-fouritures industrielles
- le département plomberie-chauffage central-sanitaire présenté en libre-service et doté d'une surface d'exposition.
- le département sidérurgie et son parc aciers avec une halle de tréfilerie. Plus le stockage de treillis soudés, chaînage, plastiques etc...

Sont aussi présents deux départements spécialisés :

- Travaux publics pour les produits adduction d'eau et assainissement,
- Gaz en tant que concessionnaire de Total Gaz.

Par ailleurs, BAURES présente au 21 avenue de Nîmes, son espace où sont exposées Salles de bains et cuisines.

Les Ets BAURES sont devenus en 1920 une filiale de DESCOURS & CABAUD S.A., un Groupe d'origine lyonnaise dont la naissance remonte à 1767.

C'est un Groupe important qui représente pour la France (avec plus d'une centaine d'agences régionalisées) et à l'étranger, 7 000 personnes et plus de 8 milliards de francs de chiffre d'affaires annuel.

BAURES, une entreprise professionnelle au service des professionnels, couvre la région Languedoc-Roussillon avec ses agences de Montpellier, Nîmes, Alès, Narbonne, Béziers, Carcassonne, Mazamet et Perpignan et réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 400 millions de francs avec un effectif de 350 personnes et 14 000 clients.

L'Agence de Montpellier (100 personnes et 3 500 clients essentiellement professionnels) sert un territoire allant de Lunel à Méze et vers le Nord jusqu'aux Cévennes plus le sud Aveyron.

* L'entreprise BAURES notablement connue dans la région, a su se moderniser au cours des ans. Tout est sur place dans une structure adaptée et modernisée, de la gestion à la manutention. Cela nous permet d'apporter un meilleur service pour l'enlèvement et d'améliorer nos performances de livraison. C'est une présence globale sur un site unique, avec des gens compétents, bien formés pour répondre aux attentes de notre clientèle. Nous sommes maintenant les seuls sur Montpellier à offrir une telle gamme de produits sur un même lieu. L'important pour nous, ce sont nos clients. Ils sont notre raison d'être et nous sommes là pour les servir.



BAURES Agence de Montpellier
462, rue de l'Industrie - B.P. 1178 - 34000 MONTPELLIER
☎ 67 22 70 00 - Télécopie : 67 58 91 15 - Téléc : 480 080

SO-CA-MO
Société des Carrelages MOdernes
S.A.R.L. au capital de 180.000 F

Revêtements - Carrelages
Mosaïques
Plastiques - Moquettes

B.P. 29 - Zone Industrielle Sud
Chemin du Gua
34880 LAVERUNE
☎ 67 47 44 54 Fax 67 42 29 03

ECB

Entreprise
Construction
Bâtiment

850, Bd de la Lironde
34980 Saint-Clement-la-Rivière
☎ 67.84.08.60 - 67.58.82.03

L'ACTIVITE IMMOBILIERE
Montpellier et sa région

*Eh vite vite
votre marchand
de Bussac.*

**TOUT
L'IMMOBILIER
dans L'Hérault**

- LE MARCHÉ DE LA REVENTE.
- APPARTEMENTS NEUFS
- TERRAINS A BATIR
- VILLAS EN CONSTRUCTION

CULTURE A TOUS CŒURS



L'essor culturel récent de Montpellier est unanimement reconnu. Situation qui honore notre ville mais implique des exigences nouvelles : obligation de qualité, plus impérative que jamais ; contrainte de renouvellement et d'extension des activités dignes d'une ville culturelle phare au Sud de l'Europe. Ambition légitime que confortent des équipements ultramodernes dont le Corum est le plus beau fleuron, et des équipes hautement professionnelles.

Encore faut-il ne pas identifier la vie culturelle montpelliéraine aux seuls Festivals qui n'en sont que le point d'orgue. Jeunes encore, ils rivalisent avec les plus grands comme en témoigne l'afflux de spectateurs. Dès à présent, Montpellier Danse, le Festival de Musique Radio France-Montpellier, le Festival de cinéma méditerranéen figurent dans le peloton de tête des manifestations françaises et s'imposent par leur diversité, leur haut niveau et leur spécificité.

Ce qu'il est convenu d'appeler la saison culturelle - en d'autres termes la culture au quotidien tout au long de l'année - est en parfaite harmonie avec le succès des festivals. La saison musicale de René Koering, la saison lyrique de Henri Maier, la saison chorégraphique de Bagouet et Montanari, la saison dramatique de Jacques Nichet appellent l'attention des critiques les plus exigeants et connaissent une audience et un succès croissants. Enrichie d'un support nouveau ultramoderne, le Corum, elles vont les unes et les autres s'affirmer dès l'inauguration de celui-ci à l'automne 90 avec des créations particulièrement attrayantes à leurs programmes.

L'avenir peut donc être abordé avec optimisme sous réserve d'un effort soutenu et d'une diversification des activités.

Diversifier les activités, c'est d'abord entreprendre des actions nouvelles dans le domaine musical pour ne parler que de celles qui dès à présent voient le jour. Montpellier devient le centre français de référence pour la musique baroque. Le rock, forme de culture des jeunes, n'en déplaie à certains, dispose - avec les lieux de répétition du Mas de Grille, de la salle Victoire 2 et le Zénith - de moyens adaptés. Dès à présent le grand prix rock de la ville connaît un grand succès. L'ouverture prochaine à Grammont d'un espace rock de 120 000 places fera de Montpellier une station incontournable des tournées des grands rockers internationaux ; les Pink Floyds, Bruce Springsteen et Mickael Jackson en ont déjà donné un avant goût à Richter.

Diversifier les activités, c'est aussi donner aux arts plastiques la place qui est la leur dans la vie culturelle. Après la modernisation et l'extension du Musée Fabre, Montpellier renoue avec les grandes expositions. L'été australien préfigure en 1990 les manifestations ultérieures et notamment Frédéric Bazille dès 1991. En ce domaine les projets ne manquent pas et le dossier d'un futur Centre d'Art Contemporain figure en bonne place parmi eux. De même pour les commandes de sculptures programmées sur cinq ans et qui embelliront les places de la ville.

Action culturelle de terrain, mission fondamentale s'il en est, en liaison avec toutes les associations artistiques. Cet autre aspect de la politique culturelle ne peut se concevoir sans un effort permanent. Réorganisation des bibliothèques, développement de la médiathèque grâce au dynamisme de Pierre Pitiot, et surtout développement des écoles de formation, Beaux-Arts et Conservatoire de Musique, viviers des futurs interprètes et créateurs sont ici des préoccupations majeures dans l'optique des ambitions culturelles de la Ville. Ambition européenne notamment qui se concrétise déjà dans la participation active à la Biennale des jeunes créateurs de l'Europe Méditerranéenne ainsi qu'à l'organisation européenne des théâtres lyriques dont la ville a eu l'initiative. Toutes actions non étrangères à la mission des Eurocités dont la commission culturelle est présidée par Georges Frêche. La culture est bien un atout majeur de l'avenir de notre ville.

André Levy
Adjoint au Maire
Délégué à la Culture

MONTPELLIER NOTRE VILLE

FESTIVALS: LES FEUX DE L'ETE

Cette année encore, Montpellier aura allumé au plus fort de l'été les feux multicolores de ses grandes manifestations artistiques. Montpellier Danse et le Festival de Radio France et de Montpellier auront attiré près de 100 000 spectateurs. Avec l'Été Australien inaugurant le principe des grandes manifestations d'été organisées par le Musée Fabre, la ville maintient et développe les actions prestigieuses qui en font aujourd'hui un centre vivant de culture et de divertissement...



Jean-Paul Montanari, Directeur du Festival Montpellier Danse, l'a confirmé en conférence de presse, le Festival 90 a été celui de ses rêves. "C'est le Festival que je voulais faire, que j'avais dans la tête".

Félicité un double anniversaire, celui de ses dix ans d'existence et ceux de l'implantation du Centre Chorégraphique National, la programmation hétéroclite aura ainsi permis l'organisation de 138 manifestations, conviant à la fête, quelques 46000 spectateurs.

A peine rangés, les chaussons du Festival remontront pourtant leurs points. On pense déjà à 1991. Les liens entre la danse et l'image (20 films ont été diffusés au Centre Rabelais et 43 vidéos à la Médiathèque Gutenberg) se sont consolidés, laissant supposer une programmation de cinéma beaucoup plus développée l'année prochaine.

Le principe des stages, des rencontres et débats, qui ont reçu un accueil extraordinaire (près de 13000 spectateurs) sera repris, permettant de prolonger le travail de réflexion sur la danse. "Le corps noir" sera le thème de la prochaine édition. On parlera aussi de la formation des danseurs, des problèmes de santé, etc... Parmi les grands invités 91, on annonce déjà les Ballets du Bolchoï et la troupe de Maurice Béjart. Odile Duboc, Daniel Larrieu et Didier Théron, prendront part également à une programmation tournée une nouvelle fois sur le corps de l'autre. En allant voir "ailleurs", du côté d'Israël et du Portugal par exemple, Jean-Paul Montanari espère mettre au point une programmation d'aussi grande qualité que celle qui vient d'être saluée par le public, les organisateurs et les artistes unanimes... En attendant l'édition 1992 qui nous promet de grands moments avec des créations de Guesh Patti, Trisha Brown et William Forsythe.

LA PASSION DE LA DECOUVERTE

Après trois semaines de spectacles en tous genres, près de 90 manifestations

organisées entre Montpellier, Uzès, Béziers, Fontfroide et autres, le Vème Festival de Radio-France et de Montpellier a baissé le rideau sur une saison musicale brillante. Inaugurée le 13 juillet par le concert de Paolo Conte, il aura permis à 1400 artistes d'être entendus par 52800 spectateurs. Aux concerts du soir se sont ajoutés les sessions de jazz aux Ursulines (1300 spectateurs), les Rencontres de Pétrarque (2500 spectateurs), les Concerts de 12h30 de la Fondation Beracasa (2600 spectateurs) et les concerts de 19h "Feuilles d'Orphée" (4700 spectateurs). Les 14 concerts décentralisés ont déplacé quant à eux 7000 personnes. Un tiers des places avaient été louées avant l'ouverture, maintenant un excellent taux de remplissage de 93%. Les recettes se montaient cette année à 2M 870 francs. Mais le meilleur résultat du Festival et de son directeur René Koering, reste encore d'avoir pu une nouvelle fois faire partager sa passion de la musique et de ses découvertes. Confirmant la spécificité affichée dès ses origines dans le domaine lyrique avec "le répertoire perdu", sur les six oeuvres affichées cette année au Festival, cinq étaient vraiment de totales raretés. Même démoche dans le répertoire symphonique qui ménageait plusieurs découvertes : "Je suis un fanatique de tout ce que l'on ne connaît pas, de la pièce rare ou jamais jouée. Je fuis les chefs d'oeuvres partout exposés. C'est ma politique : la curiosité. Et la jeunesse..." Signant la scénographie du "Bourgeois Gentilhomme" et de "Ariane à Naxos", l'un des grands moments du Festival, René Koering, mêlant habilement émotion et ironie, plaisir visuel et magie sonore, confirmait ainsi l'originalité d'un Festival devenu en quelques années une étape obligatoire reconnue par la presse nationale et internationale.

PROJECTEURS...

SUR ALAIN MOGLIA



Professeur au Conservatoire supérieur de Musique de Paris, Alain Moglia vient de rejoindre l'Orchestre de Montpellier. Portrait "impressionniste" d'un Chef violon solo.

Alain Moglia ne se sépare jamais de deux choses : son violon et son emploi du temps. Il lit d'ailleurs ce dernier comme une carte du ciel en vous signalant les nombreuses zones de turbulences (il pilote à ses heures libres les petits appareils d'un aéro club de Montpellier). Son profil de chimiste sur le point de faire une grande découverte, s'étonne lorsqu'on l'aborde. Mais parlez lui musique, son regard tout à l'heure vaporeux devient soudain limpide. Il tente de vous déchiffrer comme une partition extravagante. Interrogé sur les raisons de sa venue à Montpellier, ses répliques sont vives et précises, comme ses coups d'archet :

"Le chef violon solo est un peu la garantie d'une qualité sonore constante. C'est lui qui assure à l'orchestre sa propre sonorité, son identité, indépendamment des influences "italiennes" ou "germaniques" des chefs invités". Son expérience

du répertoire symphonique est pour lui la garantie la plus sûre de son apport personnel. "L'orchestre de Montpellier est un orchestre jeune par la moyenne d'âge de ses musiciens, mais qui a déjà plus d'une dizaine d'années d'expérience". Selon lui, ses nombreuses qualités pourraient s'affirmer grâce à une meilleure gestion de son planning de travail. La salle A legria Beracasa, au Corum, offrira toute les conditions nécessaires pour des répétitions de qualité. Quant à l'Opéra Berlioz, "c'est une salle magnifique comme il en existe peu d'autres en France, en Europe, et même sur le plan mondial. N'importe quel orchestre peut venir y jouer avec plaisir. Les montpelliérains ont une chance inouïe". La programmation de la saison 90/91 suscite en lui le même enthousiasme. Il souligne le très beau programme symphonique et deux opéras merveilleux. "La flûte enchantée" et "Le chevalier à la rose" (qui est l'ouvrage qui le fascine le plus). Arrivé depuis peu, il n'a pas eu vraiment le temps de faire connaissance avec la ville dont il apprécie déjà les vieux quartiers. Ses violons d'Ingres ? Il en joue avec délice quand il lui reste un peu de temps libre. L'un (on l'a déjà dit) la tête dans les nuages, et l'autre, les pieds bien sur terre, en courant les foires et les brocantes. Grand amateur de peinture, il raffole des tableaux XIX^e et début XX^e. Bienvenue, l'artiste !

EN FRANCE ET DANS LE MONDE



Terrassements Généraux - Construction
Génie Civil - Travaux Souterrains

BEC FRERES S.A. BP 10
34680 St-Georges-d'Orques
67 75 94 00

BEC CONSTRUCTION BP 7 - RN 113
34920 Le Cres
67 87 04 05

MONTPELLIER L'AUSITALIENNE

Devant le succès obtenu par l'exposition "L'Été Australien" au Musée Fabre et à la Galerie St Ravy, l'exposition est prolongée jusqu'au jeudi 27 septembre 1990.

Revue de Presse :

- "Terre aride, Art fertile... Un continent se livre. Grandeur nature" (La Vie).
- "Un choc : l'art des aborigènes, le plus ancien peut être de l'histoire de l'humanité. Images de la nuit des temps et du "temps des rêves" (Libération).
- "... une cohésion fantastique et sans rupture." (La Croix).
- "Ce qu'on voit au Musée Fabre, on ne

l'a jamais vu et on ne le reverra guère". (Nouvel Observateur).



RENTREE 90 L'ECOLE RESTE LA PRIORITE N°1 D'HARMONIE POUR MONTPELLIER

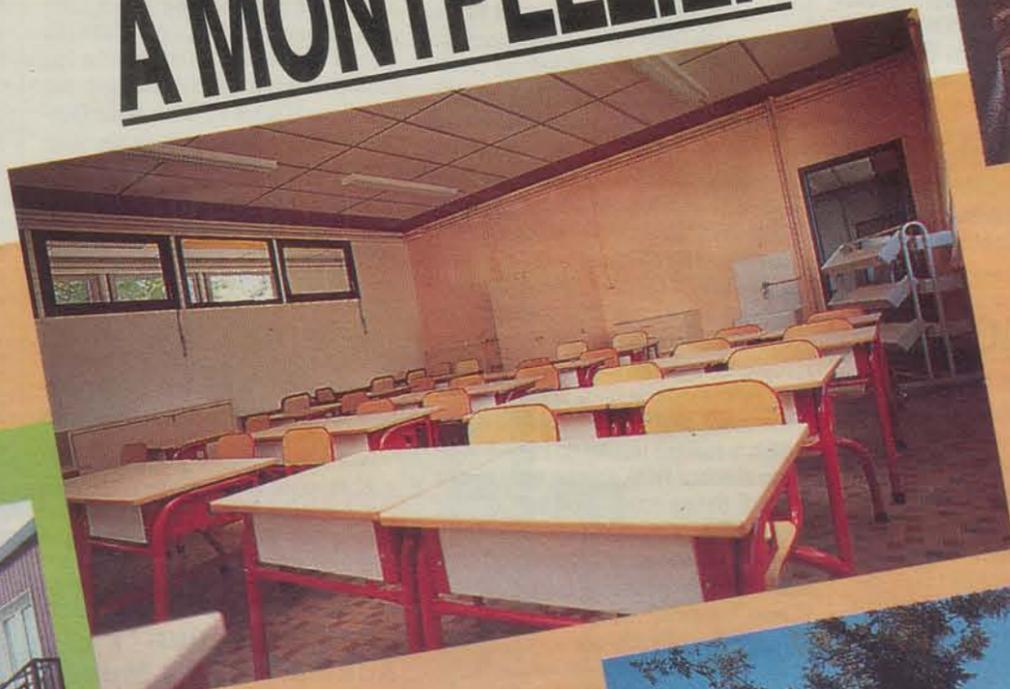
Ecole LANTISSARGUES



Ecole PRES D'ARENES



3 ECOLES NEUVES A MONTPELLIER



Ecole PAPE CARPANTIER

